

Points Communs

La revue d'UrbaLyon

NO 4
DÉCEMBRE
— 2023

DÉCRYPTER

**Réindustrialiser
à l'heure des
transitions**

ANALYSER

**(Re)penser les abords
des collèges**

ÉVALUER

**La sécurité civile
en 2040 sous le feu
des projecteurs**



Sommaire

REPRÉSENTER

P 04 — Mieux mesurer les pics de chaleur dans nos territoires pour agir localement

DIALOGUER

P 06 — L'Agence, le bon outil pour réunir et faire dialoguer les territoires du carré métropolitain au service de projets concrets

ANALYSER

P 08 — L'agroforesterie pour restaurer le vivant et les systèmes agricoles

P 10 — (Re)penser les abords des collèges

P 12 — Panorama

DÉCRYPTER

P 14 — Réindustrialiser à l'heure des transitions

COMPRENDRE

P 24 — 50 ans de politique locale en faveur des quartiers populaires

ÉVALUER

P 26 — La sécurité civile en 2040 sous le feu des projecteurs

P 28 — Se projeter pour mieux coopérer : une « jeune » intercommunalité prend la parole

OBSERVER

P 30 — La nécessaire transition agricole et alimentaire des territoires

P 32 — Zoom sur

P 34 — Panorama

SE RETROUVER

P 36 — Co-concevoir l'espace public avec la marche. D'un mode à l'autre dans une ville plus relationnelle

IMAGINER

P 38 — Le « Donut » : de la boussole globale à la transformation des politiques publiques

DÉCOUVRIR

P 40 — L'aire d'attraction de Lyon, un nouveau regard sur le territoire d'influence lyonnaise

CONNAÎTRE

P 42 — Être documentaliste à l'Agence d'urbanisme

ÉCHANGER

P 44 — Faire culture commune en imaginant demain

PRÉVOIR

P 46 — Agenda



Béatrice Vessiller

Présidente d'UrbaLyon,
vice-présidente de la Métropole
de Lyon en charge de l'urbanisme,
du cadre de vie et de l'action foncière

Édito

C'est avec plaisir que je vous propose de prendre connaissance du 4^e numéro de Points communs, la revue d'UrbaLyon, qui contribue à la connaissance des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise et présente des travaux menés par l'Agence d'urbanisme, impliquant nos membres et partenaires.

Réindustrialiser à l'heure des transitions est le sujet du dossier central qui vous est proposé. Si l'aire métropolitaine lyonnaise a plutôt mieux préservé ses activités productives que d'autres territoires, cela grâce à un tissu industriel diversifié, celles-ci doivent toutefois muter en profondeur pour perdurer et répondre aux objectifs nationaux et locaux d'une économie décarbonée, circulaire et inclusive. Par ailleurs, en réponse à l'impératif de sobriété foncière, il convient d'imaginer de nouvelles formes d'occupation de l'espace pour accueillir ces activités dans des territoires confrontés à la transformation de leurs modèles d'aménagement. Il s'agit notamment d'optimiser les fonciers existants (activités en étage, surélévation, rationalisation des grandes surfaces de parking, végétalisation...).

Plusieurs élu·e·s prennent la parole dans ce numéro. Émeline Baume et Thierry Kovacs s'expriment sur les stratégies de soutien aux activités manufacturières et sur les conditions de leur maintien dans l'aire métropolitaine lyonnaise et d'un meilleur équilibre territorial. Tandis que Jean-Charles Kohlhaas témoigne de l'intérêt de la relation partenariale du Sytral Mobilités avec l'Agence d'urbanisme, à l'heure de l'élaboration du nouveau Plan des mobilités (PDM).

Et c'est une nouvelle fois l'occasion de mettre en avant la diversité des activités menées par UrbaLyon, pour certaines exploratoires, comme l'étude sur l'agroforesterie, qui croise de nombreux enjeux (agriculture, alimentation, biodiversité, préservation des sols, ressource en eau, changement climatique...), voire inédites, telle la mission d'accompagnement du SDMIS, qui a permis à deux cultures professionnelles, celle du secours et de la prévention et celle de la ville et du territoire qui semblaient bien éloignées, de se rencontrer et de s'enrichir grâce au jeu sérieux Prospect'us conçu par l'Agence !

Enfin, l'Agence reste un lieu d'acculturation et de mise en débat. Plusieurs scènes d'échanges et temps forts professionnels sont ainsi mis à l'honneur au fil de ces pages.

Je remercie vivement chaque personne qui a pris le temps de répondre à notre équipe de rédaction, afin d'évoquer les projets traités et de témoigner de nos collaborations fructueuses, et l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme pour le travail mené, dont témoigne ce nouveau Points communs.

Bonne lecture !

Mieux mesurer les pics de chaleur dans nos territoires pour agir localement

Les temps caniculaires des derniers étés ont laissé dans nos mémoires des images de paysages jaunis par le soleil et la conscience qu'un autre climat commence dans notre région parmi les plus exposées d'Europe aux fortes chaleurs. La position continentale de notre territoire a toujours produit des étés chauds et des hivers froids. Mais les modifications très rapides du climat, combinées à une artificialisation des sols forte, augmentent la vulnérabilité globale. Il nous faut partout nous adapter et pour cela partager des outils de mesure.

Les températures de surface alimentent l'îlot de chaleur : 5 °C d'écart de température moyenne entre la ville et la campagne

La carte ci-contre nous montre les températures de surface prises au cœur de l'été 2022 (avec des écarts de plus de 20 °C). Elle illustre qu'à la campagne aussi, les températures de surface peuvent être fortes sur un sol sans arbres. Carte de jour (12h), elle ne dit rien de l'îlot de Chaleur Urbain (ICU), dôme de chaleur qui se forme sur les sols goudronnés, les toitures et les façades exposées aux rayons du soleil. Ces matériaux relâchent la chaleur la nuit, ne permettant pas aux températures de baisser en ville, à la différence de la campagne.

Prendre partout des mesures contre la chaleur estivale

Les aménageurs ont depuis quelques années, mieux pris en compte la lutte contre la production de ces "points chauds" dans la planification (PCAET, Scot et PLU) par des recommandations et des réalisations opérationnelles en matière de désimperméabilisation des sols (l'eau dans le sol et dans l'air est le meilleur des climatiseurs !), d'exposition bioclimatique des bâtiments et de couleurs des matériaux (albédo), bien sûr de végétalisation (l'arbre fait de l'ombre et entretien l'humidité de l'air)... L'agriculture cherche elle aussi des solutions et les collectivités prennent des mesures sanitaires temporaires : prise de contact avec les personnes âgées isolées, ouvertures de salles climatisées. Beaucoup de choses restent à faire car l'ampleur des canicules nous invite à agir vite et fort.

Nos collectivités passent de l'expérimentation à l'action

Le Scot de l'agglomération lyonnaise réfléchit à la plantation d'une vaste forêt à l'est de l'agglomération. L'Agence a travaillé cette année sur les pratiques inspirantes d'agroforesterie conduites en Région Auvergne-Rhône-Alpes pour « cultiver avec l'ombre ». Le lycée horticole de Dardilly teste une serre photovoltaïque explorant des réponses plus technologiques.

Les collectivités adhérentes (Villeurbanne, Belleville-en-Beaujolais, Villefranche-sur-Saône...) nous demandent de travailler sur une meilleure végétalisation des espaces urbains, les bailleurs sur le verdissement des espaces extérieurs de leurs opérations.

La Métropole de Lyon engage une révision de son Plan Climat plus ambitieuse sur cet axe de l'adaptation aux changements climatiques.

MÉTHODOLOGIE

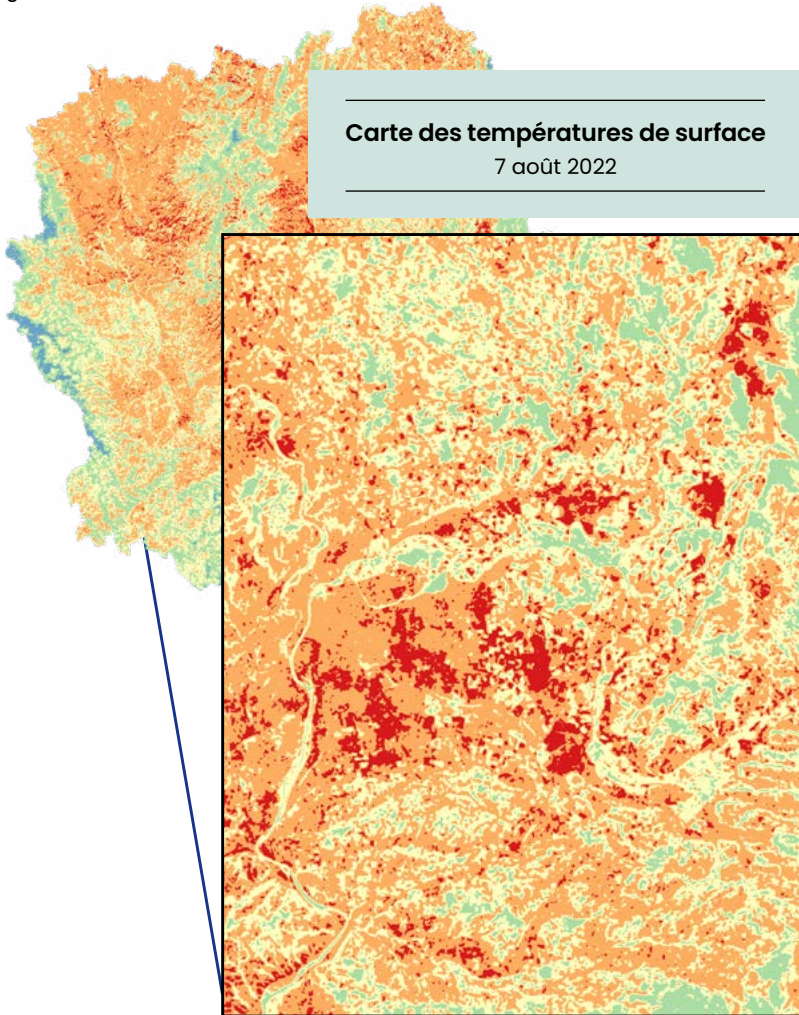
Les données exploitées sont issues du satellite américain Landsat 9 qui effectue le tour de la Terre en 16 jours. L'image utilisée pour l'analyse a été prise par une journée de temps clair afin de limiter au maximum l'effet des nuages.

La méthodologie employée consiste à recalibrer la bande infrarouge thermique (bande 10) de l'image pour faire ressortir les variations de température de surface. Il s'agit d'une image à très haute résolution dont la précision au sol est de 30 mètres.



Carte des températures de surface

7 août 2022



UrbaLyon tient à la disposition de ses membres des cartes de température disponibles pour l'ensemble des territoires du carré métropolitain

Face au changement climatique, il importe que chaque territoire communique et prenne des mesures combinées de lutte contre les effets dramatiques de cette chaleur élevée et répétée maintenant chaque année.

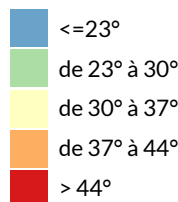
DESCRIPTION

Températures de surface cartographiées par un dégradé de couleurs représentant les zones chaudes/froides (du rouge au bleu).

La donnée a été construite à partir de trois clichés datant du 7 août 2022 à 10h20 UTC (soit 12h20 heure locale). La donnée a été recalibrée d'après le niveau 2 de la donnée Landsat 9 (avec un pixel de 30 mètres de côté).

TEMPÉRATURES AU SOL

Classes en degrés Celsius



TEMPÉRATURES DE L'AIR

À titre d'indication les températures de l'air répertoriées par station météorologique pour le 7 août 2022 à 12h étaient les suivantes :

Station météorologique

Lyon - Bron	24,2°
Saint-Cyr-de-Favière	22,1°
Saint-Étienne - Bouthéon	23,1°
Buellas	24,4°

L'Agence, le bon outil pour réunir et faire dialoguer les territoires du carré métropolitain au service de projets concrets



Entretien avec **Jean-Charles Kohlhaas**
1^{er} vice-président de SYTRAL Mobilités
et co-président de l'observatoire partenarial
des mobilités d'UrbanLyon

SYTRAL MOBILITÉS EST UN PARTENAIRE HISTORIQUE D'URBALYON, POURQUOI CET ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE ?

Jean-Charles Kohlhaas : L'Agence et l'observatoire des mobilités sont des outils pour travailler ensemble. C'est pour cela que je m'investis dans ces instances. L'observatoire des mobilités joue un rôle clé pour faciliter la coopération entre acteurs de la mobilité, notamment entre SYTRAL Mobilités et le SMT AML. SYTRAL Mobilités élabore actuellement son nouveau Plan de mobilité (PDM). La phase de diagnostic a été une étape cruciale pour comprendre non seulement les enjeux de mobilité mais également d'aménagement du territoire à l'échelle du grand bassin de vie, bien au-delà du strict périmètre administratif de SYTRAL Mobilités. Les apports de l'Agence, son expertise des données, sa connaissance fine et en profondeur des territoires de l'aire métropolitaine, de leurs besoins et pratiques de mobilité nous ont été particulièrement utiles. Cela a aussi beaucoup aidé à la création de SYTRAL Mobilités¹, au moment où l'on s'est rapproché de ces territoires. On avait vraiment le fond et la forme pour bâtir une vraie coopération et je pense que cela a beaucoup facilité l'intégration et la mise en place de la gouvernance de SYTRAL Mobilités.

La LOM a créé SYTRAL Mobilités à l'échelle de l'ensemble du département du Rhône, c'est une étape cruciale. Mais le « vrai » territoire dans lequel les citoyens se déplacent, c'est bien le carré métropolitain. J'espère que l'on va continuer à progresser ensemble à cette échelle.

Par ailleurs on peut encore aller plus loin dans la connaissance des besoins, des envies de mobilité, plus en lien avec la réalité des pratiques dans l'ensemble des territoires pour ensuite se donner les moyens de porter des projets en commun. Aujourd'hui j'observe que de nombreux élus ne disposent pas encore de ce socle de connaissances du fonctionnement des mobilités des habitants et des besoins réels dans les territoires. On a vraiment besoin de partager la connaissance pour faire avancer les projets.

QUE VA PRÉVOIR LE PLAN D' ACTIONS DU PDM POUR LES TERRITOIRES ? QUELLE COHÉRENCE AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES ?

J-C.K. : Je ne peux pas encore dévoiler les actions de mise en œuvre de ce plan. Le PDM doit prendre en compte un certain nombre de contraintes, pour partie réglementaires. Il doit s'inscrire notamment dans la stratégie nationale bas carbone qui impose de réduire le trafic automobile d'ici 2040. Nous travaillons avec l'ensemble des territoires, sur les solutions alternatives à la voiture individuelle, bien sûr en tenant compte de leurs spécificités. Par ailleurs le plan d'actions doit être phasé sur les 20 années à venir en rapport avec nos capacités d'agir. Surtout, l'accent va être mis sur les services de transport et c'est cela qu'il faut que l'on développe en associant les territoires voisins avec un enjeu important, le RER métropolitain, outil essentiel à l'échelle du carré métropolitain.

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi d'orientation des mobilités (LOM), le SYTRAL est devenu le 1^{er} janvier 2022 un établissement public local, SYTRAL Mobilités, en lieu et place du syndicat mixte.

Il y a également une volonté forte des élus de renforcer le lien entre les deux exercices de planification en cours, le Scot de l'agglomération lyonnaise d'une part et le PDM de SYTRAL Mobilités d'autre part, avec l'objectif partagé d'organiser l'urbanisation en priorité autour des infrastructures de mobilités, actuelles ou futures. Il s'agit aussi de favoriser davantage la mixité des fonctions pour éviter une trop grande spécialisation des territoires, avec les conséquences en termes de mobilité que cela induit.

VOUS OUVREZ DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE DIALOGUE AVEC LA RÉUNION D'UNE TABLE DE COOPÉRATION. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

J-C.K. : Personnellement j'aime bien le nom de « Table de coopération » proposé par l'Agence d'urbanisme parce qu'il correspond à ce que l'on veut mettre en place aujourd'hui. Il s'agit d'un format *ad hoc*, avec un périmètre constitué à façon, en fonction du sujet traité. L'objectif du Président de la Métropole de Lyon et des vice-présidents concernés est de travailler de manière plus coopérative avec l'ensemble des territoires voisins. Nous avons bien conscience que la Métropole est dépendante des

territoires voisins et qu'il faut que l'on travaille ensemble.

Ces tables de coopération vont être un lieu où tous les territoires seront représentés pour échanger et discuter.

La première table de coopération concernera les mobilités.

« Il faut que l'on apprenne à se connaître et qu'on se parle pour mieux travailler ensemble. »

Je souhaite que l'on puisse fixer ensemble, de manière collégiale, les objectifs et prendre en compte ce que les territoires attendent de ce nouvel espace d'échanges et de coopération.

Au sein de SYTRAL Mobilités, on discute déjà à l'échelle du département du Rhône. Les élus des territoires concernés qui n'étaient pas associés auparavant ont vraiment vu un changement avec ce dialogue et les actions pragmatiques mises en œuvre. J'espère que l'on va réussir à une échelle plus large. Je suis assez optimiste ; les relations tissées avec les territoires, notamment ceux qui sont déjà Autorité organisatrice de la mobilité (AOM), et donc en relation directe avec SYTRAL Mobilités, sont bonnes et s'améliorent de jour en jour.

L'Agence est aujourd'hui le lieu unique qui réunit la quasi-totalité des territoires du carré métropolitain concernés. Ils en sont membres et adhèrent à l'Agence donc c'est le bon outil pour les faire se rencontrer et dialoguer.



© UrbaLyon

Bilan et perspectives de l'observatoire des mobilités

Karine Lucas, conseillère régionale, élue au SMT AML et co-présidente de l'observatoire partenarial des mobilités

L'observatoire des mobilités a réalisé en 2023 un travail sur les coûts de la mobilité, sujet majeur pour le SMT AML au regard de la diversité des distances et modes de déplacements dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. L'observatoire a croisé des approches quantitatives, qualitatives avec une enquête auprès d'habitants et une mise en perspective par des universitaires. Ces travaux pointent des risques de vulnérabilité des ménages, en particulier dans les territoires périurbains et ruraux dépendants de la voiture. Pour 2024, dans la continuité de son benchmark et de ses analyses précédentes sur le RER autour des étoiles ferroviaires Lyon / Saint-Étienne, le SMT va porter un travail de hiérarchisation de l'offre de cars interurbains dans son périmètre afin de partager les fonctionnalités des lignes, en complémentarité avec les services ferroviaires. En complément à cela, nous avons proposé d'orienter les travaux 2024 de l'observatoire des mobilités exclusivement sur l'appréhension des perceptions, des attentes, des réticences et des freins potentiels des usagers et des non usagers des cars.

Jean-Charles Kohlhaas, 1^{er} vice-président de SYTRAL Mobilités et co-président de l'observatoire partenarial des mobilités

Cela fait plus de 2 ans que l'on co-anime l'observatoire des mobilités. Je crois beaucoup à la nécessité pour les élus d'écouter et prendre en compte les apports des universitaires. 2024 marque la naissance d'un nouvel outil : l'observatoire de la logistique des biens et des services. Cela va permettre d'élargir la connaissance de l'observatoire au-delà de la mobilité des personnes. Il va pouvoir s'appuyer sur les premiers travaux réalisés avec l'appui d'UrbaLyon à l'échelle de la métropole de Lyon. Les orientations retenues en faveur des transports collectifs routiers intéressent effectivement SYTRAL Mobilités surtout dans son nouveau périmètre. Ces cars express complémentaires doivent en effet s'envisager dans une complémentarité avec le RER métropolitain.

L'agroforesterie pour restaurer le vivant et les systèmes agricoles

Comment proposer une agriculture économiquement et socialement plus résiliente qui réponde aux enjeux du dérèglement climatique, de l'érosion, de la biodiversité et de la fertilité des sols ? L'agroforesterie est une piste qui s'offre aux territoires et qui a suscité l'intérêt de la Métropole de Lyon. UrbaLyon s'est penchée sur les conditions de son développement sur le long terme et les moyens pour fédérer un large panel d'acteurs autour de cet enjeu. Réalisé en 2022, ce travail doit se lire comme une première brique du développement de cette solution agroécologique.

POURQUOI S'INTÉRESSER À L'AGROFORESTERIE ?

Urgence écologique et résilience des exploitations agricoles : l'arbre est une piste

L'agroforesterie vise à repenser les écosystèmes agricoles et à les rendre capables de s'adapter de manière systémique. Elle désigne les pratiques agricoles qui associent des arbres, des cultures ou des animaux dans une même parcelle, dans la limite de 100 arbres par hectare. Cette approche vise à régénérer des agro-systèmes riches en biodiversité et s'intègre à divers systèmes de production (viticulture, élevage, grandes cultures, maraîchage, etc.).

Au carrefour entre plusieurs disciplines, l'agroforesterie a son rôle à jouer dans la rencontre entre le monde agricole et celui de l'écologie. Au-delà, l'agroforesterie contribue à répondre à de multiples questions sociétales, comme l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, l'érosion des sols et de la biodiversité, la diversification des revenus des agriculteurs, etc.

« Les freins culturels sont le blocage principal. On commence à comprendre que des complémentarités arbre-agriculture sont possibles. Mais ce n'est pas un réflexe pour les exploitants. On a un problème de représentation »

ADAF
(Association drômoise d'agroforesterie)

POURQUOI ÇA NE CHANGE PAS ?

Redonner une place aux arbres : un défi à relever

Après avoir réalisé un benchmark de projets inspirants, UrbaLyon a recueilli la parole de 5 agriculteurs et 7 structures spécialisées dans l'accompagnement de projets agroforestiers.

Cette enquête a permis de recenser quatre catégories de freins au changement de pratiques :

FREINS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS

Manque de connaissances en arboriculture, rareté des expérimentations, difficulté d'approvisionnement en pépinière et en matériel d'entretien.

FREINS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Précarité des agriculteurs, trésorerie limitant l'investissement et la capacité à se projeter, rentabilité variable, filières peu développées, manque de valorisation économique des haies.

FREINS ADMINISTRATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

Manque de temps face à la complexité administrative, flous juridiques sur les questions de propriété foncière.

FREINS CULTURELS ET SOCIAUX

Méconnaissance du sujet, idées reçues sur l'arbre liées aux politiques de modernisation agricole d'après-guerre, crainte de la perte de rendement ou de la surcharge de travail, méfiance du discours écologiste.



COMMENT CHANGER ?

Territorialiser les enjeux agricoles et décliner une stratégie

Pour que l'agroforesterie puisse s'ancrer durablement dans les territoires, la bonne connaissance des enjeux et leur mise en système est un préalable. Cela concerne notamment les conditions pédoclimatiques, le profil socio-économique des exploitations. UrbaLyon a produit une carte synthétique (à partir de divers travaux tels que l'étude « Paysage, sol et

résilience » réalisée en 2022 dans le cadre de la révision du Scot de l'agglomération lyonnaise) pour identifier les « clés d'entrée » propres à chaque secteur géographique. Ce travail s'est poursuivi en 2023 dans le cadre du diagnostic territorial agricole de l'agglomération lyonnaise qui pourra inspirer la révision du Scot ou d'autres politiques publiques en synergie (Plan Nature, PATLy, etc.).

« **Attention à l'idéalisation sans grand intérêt agronomique ! Les idéaux conduisent parfois à imaginer des systèmes trop difficiles à mettre en place.** »

Mission Haies AURA
(Auvergne Rhône-Alpes)

Expérimenter pour constituer un socle de connaissances locales et animer un réseau d'acteurs

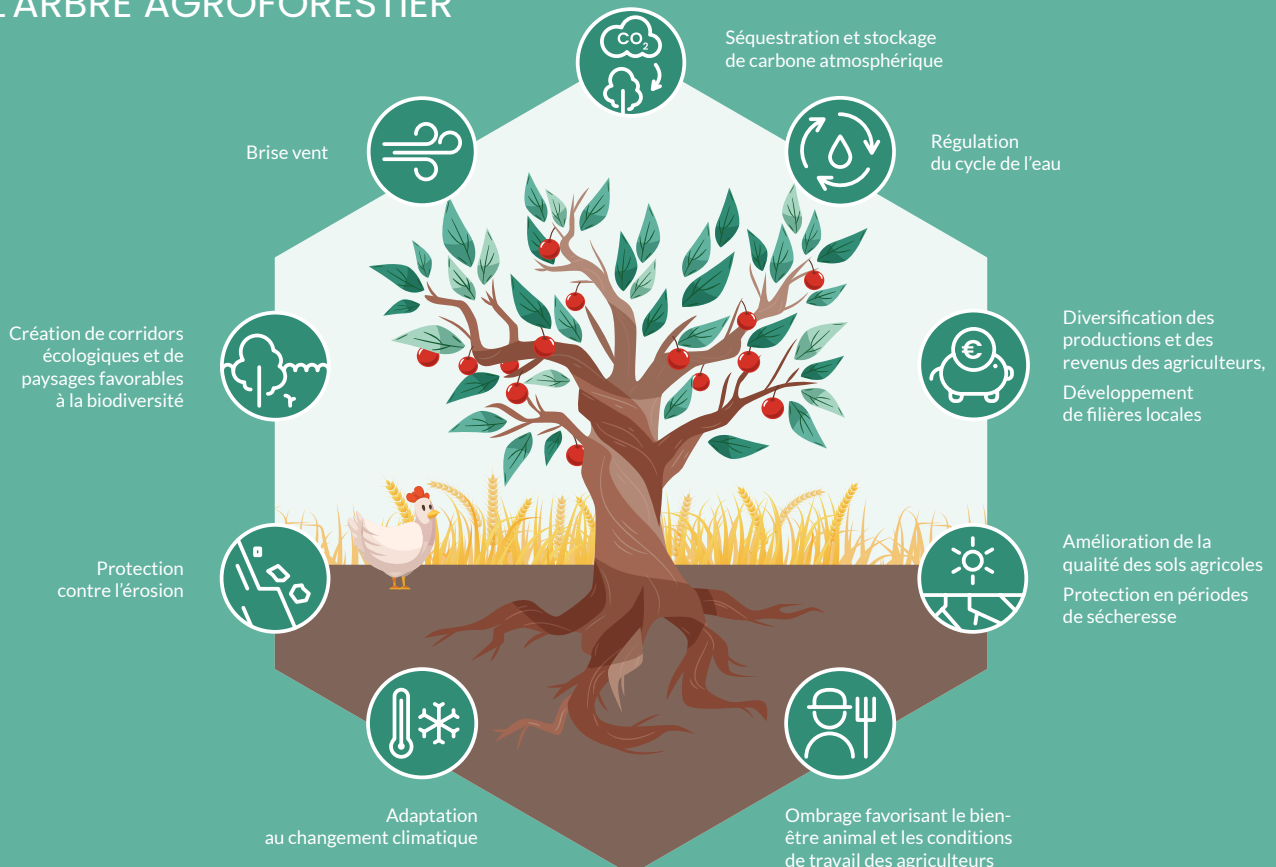
Peu d'initiatives sont recensées dans le territoire, il reste à les documenter plus finement et à les valoriser pour convaincre. Le Sud de la France et la Drôme, où se comptent davantage de projets expérimentaux sont de ce point de vue, un exemple à suivre. Il faudra aussi compter sur l'animation territoriale pour faire émerger un réseau d'acteurs spécifique capable de relever les défis de cette transition agricole indispensable.

Utiliser l'approche du design pour écouter les agriculteurs et semer l'arbre dans leur culture

L'adoption d'un discours agronomique et opérationnel (plutôt qu'écologiste) est essentielle pour porter ce sujet fédérateur. En 2023, la Mission Haies a été mandatée pour accompagner les agriculteurs de la métropole de Lyon dans le co-design de projets agroforestiers alliant écologie et performance économique.

Un système bio-intensif optimisant les ressources

L'ARBRE AGROFORESTIER



(Re)penser les abords des collèges

Près de 700 personnes se rendent en moyenne quotidiennement autour des collèges de la métropole de Lyon, le matin et en fin d'après-midi. Élèves et parents, enseignants et agents des établissements, mais également riverains et passants drainent des flux significatifs, et mettent en lumière l'importance de l'accessibilité des collèges en transports en commun et modes doux dans un contexte où l'automobile reste prédominante.

Quels usages observe-t-on aux abords des établissements scolaires ? Quelles réponses de la collectivité, notamment en termes d'aménagement ? La Métropole de Lyon a confié à l'Agence une étude destinée à analyser finement ces pratiques. Des enjeux majeurs ont été identifiés. Ce travail va servir à produire un cahier de recommandations, complémentaire à la charte des espaces publics.



La sécurité dans toutes ses dimensions

Si les accidents apparaissent clairement comme un risque de premier plan pour les collégiens, la question de la sécurité ne se résume pas à la seule dimension routière. Aux alentours des établissements scolaires, les bagarres, les trafics, le racket, les « squats » ou les intrusions de personnes extérieures font l'objet d'une grande vigilance. à tel point que cet enjeu sécuritaire tend parfois à éluder d'autres dimensions pourtant essentielles, comme la convivialité liée à l'aménagement de l'espace par exemple.

« Il nous a [done] semblé nécessaire de mieux identifier et comprendre les usages des abords des collèges, avant d'enclencher de nouveaux projets. »

Des établissements en interaction directe avec la ville

Parce qu'ils sont insérés dans un tissu urbain, les collèges ne sont pas des objets « hors sols » déconnectés de la ville. Ils interagissent avec d'autres fonctions et publics : habitat, commerces, équipements... De ce fait, des hiatus peuvent émerger, sur des questions telles que la propreté notamment.

Une image essentielle

Un autre enjeu de taille concerne l'intégralité des établissements d'enseignement secondaire : la préservation et la valorisation de leur image. Les abords des collèges constituent en effet la première représentation que des riverains ou des familles se font d'un établissement. Leur entretien et leur fréquentation vont nourrir des visions sur leur qualité et leur bonne gestion, réelles ou supposées.





© Urbanlyon



Sylvie Giagnorio

Cheffe de projets ville marchable et partage de l'espace public, Métropole de Lyon

Mieux connaître les pratiques des adolescents

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX ABORDS DES COLLÈGES ?

De nombreuses initiatives existent autour des écoles en ville, dont la célèbre « Rue des enfants » à Lyon qui consiste à apaiser et végétaliser les abords des établissements scolaires. La Métropole de Lyon souhaitait engager une démarche similaire avec les collèges implantés dans son territoire, mais il est vite apparu que les enjeux n'étaient pas tout à fait les mêmes et, surtout, que nous ne connaissions pas bien les pratiques des adolescents. Il nous a donc semblé nécessaire de mieux identifier et comprendre les usages des abords des collèges, avant d'entamer de nouveaux projets. C'est un sujet complexe qui fait intervenir de nombreux acteurs différents et soulève des paradoxes.

QUELLE VA-T-ÊTRE LA TRADUCTION OPÉRATIONNELLE DE CETTE ÉTUDE ?

L'enquête de terrain réalisée en 2022 a mis en lumière des problématiques communes à l'ensemble des collèges, mais également la diversité des configurations urbaines et spatiales. Les réponses à apporter ne sont pas forcément les mêmes entre un établissement situé en centre-ville, auquel on accède directement depuis la rue, un autre disposant d'un parvis ou un autre encore implanté au fond d'une impasse, dans une commune moins dense. Nous avons donc décidé d'animer une série de groupes de travail dans différents collèges de la métropole, tout au long de l'année 2023, afin d'aboutir à la rédaction d'un cahier de recommandations. Ce document sera complémentaire à la charte des espaces publics qui vient de paraître.



Repères européens

QUELLE PLACE NOS VOISINS EUROPÉENS (A)MÉNAGENT-ILS AUX ADOLESCENTS DANS LEURS VILLES ?

En septembre 2023, l'Agence d'urbanisme a invité ses partenaires à faire un pas de côté en découvrant des projets originaux mis en œuvre en Suisse (Genève) et en Finlande (Helsinki). En parallèle, le Département de la Seine-Saint-Denis est venu présenter une enquête qui met en lumière l'importance de la mobilité – tant scolaire qu'extra-scolaire – des collégiens.

À Genève, le projet d'aménagement du "Cycle d'orientation" (équivalent suisse du collège) de Secheron a permis de relever plusieurs défis parallèles : lutter contre le réchauffement climatique en repensant les usages d'un établissement scolaire, offrir de nouvelles aménités aux élèves et à l'équipe enseignante mais également aux habitants du quartier avec lesquels sont partagés certains espaces et équipements, à certains moments.

À Helsinki, une démarche ambitieuse de participation des jeunes est à l'œuvre depuis le début des années 2000. La mise en place de plateformes en ligne pour échanger, donner son avis, proposer ou soutenir un projet ainsi qu'un budget participatif placent les adolescents au cœur des décisions prises au niveau local. C'est un processus démocratique qui permet d'améliorer la compréhension et la non-discrimination entre les différents groupes sociaux, et d'impliquer davantage les publics vulnérables dans les choix de la collectivité.

PANORAMA

Les dernières études



→ www.urbalyon.org/fr/BullVeilleCommercelS11

L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne : bulletin de veille n°11, édition spéciale sur la logistique commerciale – 2023

Ce bulletin fait le point sur l'actualité juridique en matière de logistique commerciale. Il comprend une analyse de la logistique, de ses impacts et de son lien avec la logistique commerciale. Il intègre un zoom sur le volet logistique du Document d'aménagement artisanal et commercial (Daac). Enfin il recense les derniers projets commerciaux. Un livrable pour comprendre les mutations de l'activité commerciale et leurs impacts sur l'organisation des territoires.

Déployer les points de collecte de déchets dans la ville : enjeux et méthode pour la Métropole de Lyon – 2023

La gestion des déchets prend une place de plus en plus importante face à des enjeux multiples. La multiplicité des équipements de collecte interroge l'aménagement des espaces publics, et leur intégration qualitative et adaptée, pour tous. L'Agence a mené un travail d'éclairage externe sur le sujet, grâce à des entretiens auprès d'un panel d'acteurs large et diversifié. Le travail d'analyse met en relief plusieurs points : des enjeux techniques à mieux articuler, le besoin de réunir les acteurs concernés pour améliorer la qualité du service, un enjeu à développer des solutions non standardisées (adaptation aux typologies d'acteurs et de quartiers).



→ www.urbalyon.org/fr/PointsCollecteDechets



→ www.urbalyon.org/fr/CharteEspacesPublics

Charte des espaces publics de la Métropole de Lyon – 2023

La Métropole de Lyon a lancé en 2022 l'élaboration d'une Charte des espaces publics, un cadre commun qui fixe les grandes orientations politiques de la collectivité en matière d'aménagement d'espaces publics. Lors d'un séminaire de cadrage en janvier 2022, quinze vice-présidents ont défini six défis, expression des ambitions politiques. Une démarche transversale s'est ensuite engagée avec les maîtres d'ouvrage des espaces publics du territoire pour poser et partager ces grandes orientations et réfléchir ensemble aux modalités de mise en œuvre. La Charte des espaces publics est donc le reflet d'une politique des espaces publics partagée, affirmée et opérationnelle.

Repères européens, une ouverture européenne pour penser l'urbanisme de demain : une exploration par ville et par thème – 2023

Depuis 2007, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise invite ses partenaires à découvrir les politiques publiques et les projets « innovants, inspirants, différents » menés dans les métropoles européennes, lors de rencontres appelées Repères européens. Ces scènes d'échanges incarnent le désir d'ouverture européenne de l'Agence sur des sujets variés, et ont vocation à mettre en partage ces retours d'expériences. Ce « Panorama des bonnes pratiques en Europe » met en lumière, par ville et par thème, les sujets qui ont été mis à l'honneur lors de ces rencontres.



→ www.urbalyon.org/fr/RecueilReperesEuropeens2023



→ [www.UrbaLyon.org/fr/
ZonesCalmesPLU](http://www.UrbaLyon.org/fr/ZonesCalmesPLU)

Prise en compte des zones calmes dans les PLU : analyse comparative et exemples de politiques publiques – 2023

La Métropole de Lyon a sollicité l'Agence d'urbanisme pour réfléchir à la façon de protéger les zones calmes identifiées dans les documents d'urbanisme et plus particulièrement dans son PLU-H. Elle souhaite spécifiquement traiter les espaces extérieurs ouverts au public. Ainsi, l'Agence a cherché à émettre des préconisations et à identifier des outils opérationnels pour la protection des zones calmes dans la métropole de Lyon, à partir de l'analyse d'autres PLU. Ces éléments pourront nourrir le PLU-H ou tout autre dispositif juridique/réglementaire qui servirait la protection des zones calmes.

Territoires de la Communauté de communes Saône–Beaujolais : contrat de relance et de transition écologique : fiches actions – 2023

Dans le cadre du suivi du contrat de relance et de transition écologique, la Communauté de communes Saône Beaujolais a sollicité l'Agence pour l'accompagner dans l'analyse des projets portés par l'intercommunalité et par les trente - cinq communes.



→ Disponible sur le Portail documentaire

Requalification et optimisation des Zones d'activité économiques (ZAE) – 2023

Acteur majeur de la remobilisation du foncier, Epora est engagé auprès des collectivités dans les réflexions sur le ZAN et la sobriété foncière. Il a sollicité le réseau Urba3 (Agences d'urbanisme de Grenoble, Lyon et Saint-Étienne) pour lui apporter de la connaissance et des éclairages sur la façon de mener les projets d'optimisation dans les zones d'activité économiques.



→ Disponible sur le Portail documentaire

Atlas des sites d'occupation temporaire – 2023

L'Agence d'urbanisme a accompagné la Métropole de Lyon pour l'élaboration de la 1^{re} édition d'un Atlas des sites d'urbanisme transitoire.

Celui-ci constitue un outil d'évaluation et de capitalisation des diverses expériences d'urbanisme transitoire mises en œuvre récemment dans le territoire grand lyonnais et donne à voir un nouveau modèle de fabrique de la ville qui se développe progressivement.



→ [www.urbalyon.org/fr/
SyntheseSACR](http://www.urbalyon.org/fr/SyntheseSACR)

Synthèse des challenges de la prospective : Schéma d'analyse et couverture des risques (SACR) – 2023

En 2022, le SDMIS a sollicité l'Agence d'urbanisme pour être accompagné dans la conduite d'une démarche prospective pour enrichir l'élaboration de son Schéma d'analyse et de couverture des risques. Cette commande s'est concrétisée en 2023 par l'organisation des challenges de la prospective et par la restitution des principaux résultats de ces journées. Ce document, co-rédigé par les équipes du SDMIS et d'UrbaLyon, fait la synthèse de cette démarche.

Cartographie des acteurs de gestion des risques dans le territoire de la métropole de Lyon – 2023

La Métropole a souhaité remettre à plat la connaissance du réseau local d'acteurs en matière de gestion des risques. Grâce à des entretiens et un atelier de travail, l'Agence a réalisé une cartographie des principaux acteurs de la prévention et de la gestion des risques au sein du territoire métropolitain. L'objectif est de faire un état des lieux des rôles des acteurs majeurs de la prévention des risques et de la gestion de crise, et plus particulièrement de leurs compétences et des liens entre eux.



→ [www.urbalyon.org/fr/
CartographieActeursRisques](http://www.urbalyon.org/fr/CartographieActeursRisques)



Réindustrialiser à l'heure des transitions

Le chantier de la réindustrialisation est immense et mobilise de nombreux acteurs publics et privés. Il est aussi essentiel, après quarante années d'érosion du socle industriel et de pertes d'emplois massives. L'industrie doit rester une priorité pour un ensemble de raisons à garder à l'esprit. Elle crée de la richesse et des emplois de qualité dans l'ensemble du territoire, elle entraîne le reste de l'économie et joue un rôle clé dans la reconquête d'une certaine souveraineté économique. Et, bien sûr, elle est capable d'innover pour répondre à l'impératif écologique et climatique.

Des signes positifs sont observés actuellement dans le sens de la réindustrialisation : ouverture d'usines, hausse de l'emploi industriel... Et cette embellie est appuyée par les mesures de soutien et les actions de l'État et des collectivités territoriales.

Les éléments de cette dynamique sont nombreux, de même que les leviers à actionner pour qu'elle persiste : changement de modèle et transformation vers une industrie décarbonée et circulaire, attractivité des métiers, évolution des compétences et formation, digitalisation...

Quoi que l'avenir réserve, les territoires jouent un rôle essentiel en faveur du renouveau industriel, qui ne pourra pas se faire avec les recettes du passé. Les écosystèmes et les spécificités territoriales sont le terreau de l'industrie de demain. À chacun de créer les conditions d'accueil favorables, tout en préservant le patrimoine agricole et naturel. Cela passe par la reconquête des friches, la densification et le renouvellement à rebours des logiques extensives. À partir de son socle industriel dense, diversifié et dynamique, l'aire métropolitaine lyonnaise a les moyens de se tenir aux avant-postes d'une réindustrialisation de ce type, c'est-à-dire écologiquement responsable.

Les activités industrielles aujourd'hui : chiffres clés de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne

244 000
emplois salariés
privés fin 2022



+5 %
en 5 ans



10 700
établissements
employeurs

19 %

de l'ensemble
des emplois
salariés privés



L'industrie lyonnaise : un héritage en mouvement

La métropole lyonnaise s'est bâtie depuis deux siècles sur un socle industriel robuste, soutenu par des capacités de recherche et d'innovation publiques et privées. Son tissu industriel varié a résisté aux fermetures d'usines et aux pertes d'emplois au fil de la désindustrialisation du pays. Il est marqué par de fortes spécificités historiques mais aussi par une transformation en continu des entreprises, de leur processus de production et de leur environnement économique. Entre héritage et dynamiques, l'industrie lyonnaise s'adapte et se transforme.

Une histoire industrielle toujours actuelle

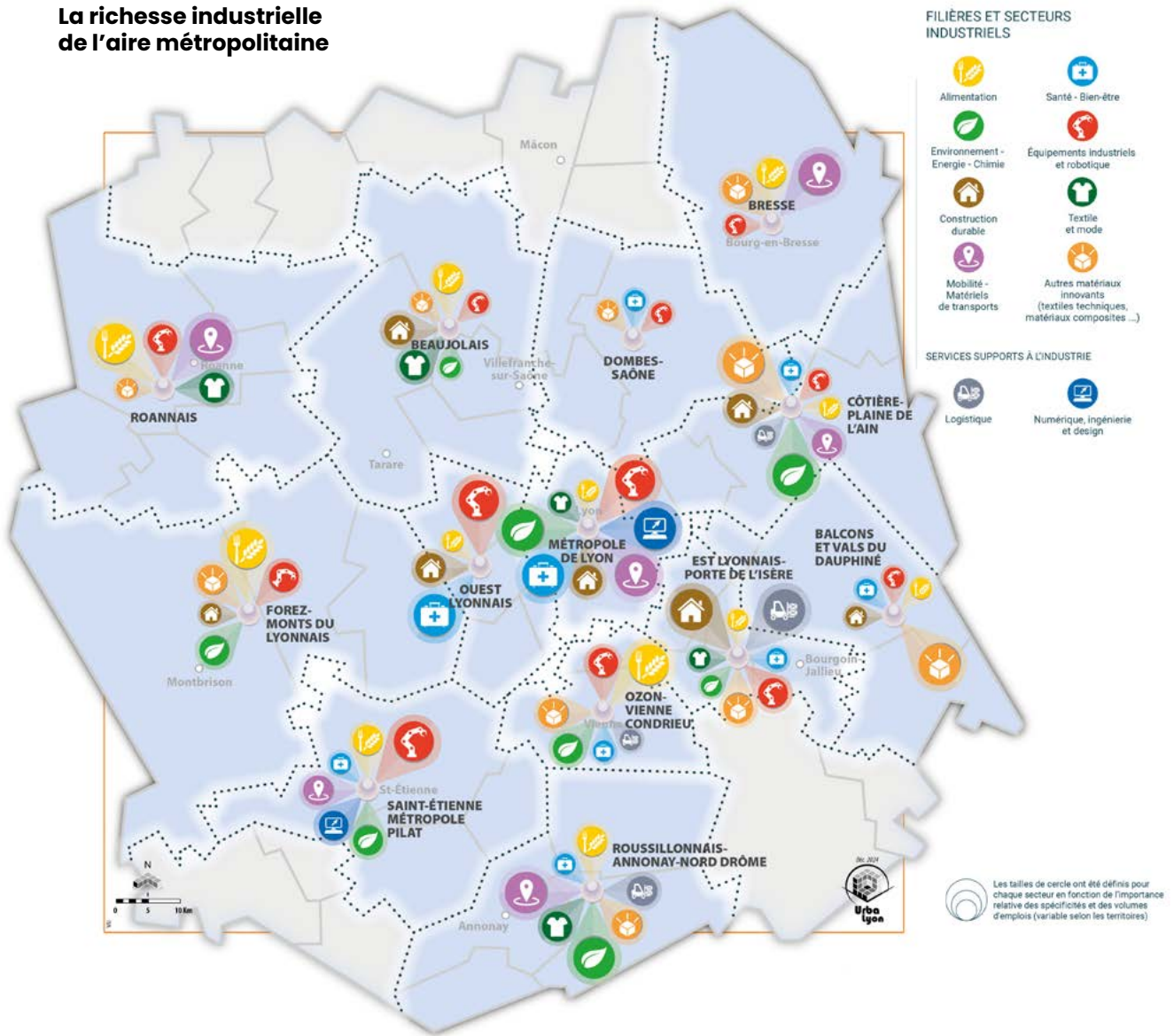
Quelques grands secteurs (industrie chimique et pharmaceutique, fabrication de matériels de transport, industrie textile...) sont emblématiques du territoire et ont généré au cours de leur histoire un tissu varié de fournisseurs et de sous-traitants. Malgré un parcours souvent mouvementé (fermetures de sites, risques technologiques et pollutions, délocalisations, rachats et fusions, passages sous capitaux étrangers), ces industries restent des piliers très importants de l'économie locale, en termes d'emplois directs et indirects, d'innovation et de capacité d'entraînement. Elles sont soutenues par une offre de formation très dense, par des capacités de recherche académiques pointues et par des réseaux de collaboration actifs, à l'image des pôles de compétitivité. La présence de ces industries historiques est un atout pour accompagner les transitions en cours et contribuer à la création de nouvelles activités productives sur le territoire. Ainsi, le constructeur Renault Trucks a développé

pendant plus de dix ans, à Saint-Priest, ses gammes de véhicules 100 % électriques désormais commercialisées. Et il accueille, depuis le début de l'année 2023, une ligne de production de vélos-cargos pour le compte du Lyonnais Kleuster.

Des défis et des opportunités

Certaines usines paraissent inchangées vues de l'extérieur, mais en réalité l'industrie s'est transformée profondément de l'intérieur et continue de le faire. En particulier, l'automatisation, la numérisation et les technologies associées à « l'industrie du futur » (objets communicants, maintenance prédictive, robots autonomes, fabrication additive, etc.) ouvrent la voie à de nouveaux modèles industriels plus compétitifs et plus compacts. Une évolution qui rend par ailleurs les stratégies de localisation lointaine moins pertinentes. En parallèle, les processus de production sont réinterrogés selon leur impact environnemental (réduction de la consommation en eau par exemple) et de l'impact carbone (décarbonation des procédés de fabrication, efficacité énergétique, etc.). Ces transformations nécessitent des compétences et des salariés formés. Or l'industrie fait face à d'importantes tensions de recrutement, avec une pénurie de profils techniques et un manque global d'attrait du secteur. De nombreuses démarches visent à changer l'image de l'industrie, à valoriser les savoir-faire, à former aux métiers industriels les personnes éloignées de l'emploi. Car le maintien et le renouvellement de l'industrie ne peuvent se faire sans force de travail et intelligence humaines.

La richesse industrielle de l'aire métropolitaine



34 500 ↗
emplois salariés dans la métallurgie



21 100 ↗
dans la plasturgie et la fabrication d'autres matériaux non métalliques



15 500 ↗ ↗ ↗
dans l'énergie



32 600 ↗ ↗
dans la fabrication, l'installation et la réparation de machines et équipements



17 400 ↗
dans la fabrication de matériel de transport



14 900 ↗
dans le textile-habillement



29 700 ↗ ↗ ↗
dans les industries agroalimentaires



16 700 ↗ ↗
dans l'industrie chimique



12 500 ↗ ↗
dans l'industrie pharmaceutique



Entretien avec **Bruno Voland**,

Président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie Lyon-France et PDG du groupe TRA-C industrie à Vindry-sur-Turdine

Bruno VOLAND, en tant que Dirigeant du Groupe TRA-C industrie et Président UIMM Lyon-France, vous êtes engagé de longue date en faveur de la valorisation des métiers de l'industrie et de la formation des jeunes. Qu'avez-vous initié, au sein de votre entreprise, pour attirer les talents et développer les compétences de vos salariés ? Et que fait UIMM Lyon-France ?

La transmission des savoirs fait partie de l'ADN du Groupe TRA-C industrie. Chaque année, nous accueillons une trentaine d'alternants, du niveau CAP au doctorat. Former la nouvelle génération profite non seulement aux jeunes mais également à notre entreprise ! Nombreux sont ceux qui choisissent de poursuivre leur parcours professionnel chez TRA-C industrie.

J'encourage également l'ensemble des collaborateurs à participer à des concours car cela consolide leurs savoir-faire et favorise le développement de compétences essentielles telles que le travail en équipe et la gestion du stress. Et je tiens à ce que chacun d'entre eux puisse perfectionner ses compétences techniques et professionnelles tout au long de sa carrière, en restant à la pointe des innovations et des évolutions du secteur. C'est notamment pour cette raison que TRA-C industrie a intégré le centre de formation interne Soudage Technique d'Auvergne dès sa création.

En ce qui concerne les actions d'UIMM LYON-France, la promotion de l'industrie et de ses métiers passe notamment par l'organisation et la tenue de stands lors de forums, salons et job dating, mais aussi par l'établissement de partenariats stratégiques visant à soutenir des initiatives remarquables. Je pense notamment à la Fresque des Métiers d'Avenir que nous avons inaugurée sur la façade de notre pôle de formation.

Enfin, nous portons l'institut des ressources industrielles, principal centre de formation industrielle en Auvergne-Rhône-Alpes, qui réunit l'AFPI Lyon et le CFAI Lyon et dispense des formations dans 11 domaines d'expertise.

En septembre 2024, Lyon accueillera les WorldSkills, la 47^e compétition mondiale des métiers, un événement dans lequel vous êtes pleinement impliqué. En quoi l'accueil de cette compétition constitue-t-il une opportunité pour le territoire et son industrie ?

En tant que vice-président national de WorldSkills France, je m'investis pleinement dans ce concours.

La compétition mondiale des métiers rassemble environ 1 500 compétiteurs, 1 400 experts métiers et 250 000 visiteurs en provenance de plus de 65 pays à travers le monde. Cet événement d'envergure constitue une vitrine de la richesse des métiers et de l'excellence des compétiteurs. Le pôle « Technologie de fabrication et ingénierie » est le plus important, il mobilise les industriels et met en lumière nos nombreux métiers.

Cette manifestation est un moment privilégié pour susciter des vocations et encourager les jeunes à construire leur projet d'orientation scolaire et professionnelle. Elle offre une expérience immersive permettant aux visiteurs de découvrir les gestes professionnels et les compétences techniques requises au travers du concours, mais aussi de démonstrations, comme dans le domaine de la chaudronnerie.

L'accueil d'un événement d'une telle envergure témoigne du dynamisme de notre territoire. C'est une occasion unique de mettre en valeur notre région, première région industrielle de France, et de nous positionner comme un pôle d'excellence dans le domaine de la formation professionnelle. À ce titre, Lyon sera la capitale mondiale de la formation pendant toute la durée de l'événement.

Des dispositifs nationaux en faveur de l'industrie locale



Depuis 2019, la Métropole de Lyon est co-lauréate avec Saint-Étienne

Métropole du programme Territoires d'innovation, lancé par l'État et piloté par la Banque des territoires, sous la bannière « Pour une industrie transformée et re-connectée aux habitants ». Plusieurs dispositifs de politique industrielle ont été mis en place : Fonds d'amorçage industriel métropolitain (FAIM), Fondation Ilyse pour la médiation industrielle, création de la Ruche industrielle, etc.



Le programme Territoires d'industrie se positionne comme un catalyseur de projets

locaux, en faveur de la réindustrialisation, la décarbonation, la sobriété foncière et l'attractivité des métiers. Il associe l'État, les collectivités locales et les entreprises. Cinq territoires de l'aire métropolitaine sont labellisés pour la période 2023-2028 : Bassin de Bourg-en-Bresse / Rhône Beaujolais / Porte de l'Isère / Nord Isère Industrie / Vallée du Gier, de l'Ondaine et de Loire Sud.



En 2023, le Fonds vert d'accélération de la transition écologique des territoires a pris le relais du plan France

Relance de soutien à la réhabilitation des friches industrielles. Certains projets visent le retour d'une activité industrielle sur ces sites ; c'est le cas du site Fives-Lille à Givors.



Un site industriel clé en main est un site immédiatement disponible, qui peut recevoir des activités industrielles ou logistiques, dont les procédures relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à l'environnement ont été anticipées afin d'accélérer les implantations.

Plusieurs sites sont situés dans l'aire métropolitaine : Lyon Vallée de la chimie à Pierre-Bénite (30 hectares), USIN Lyon Parilly à Vénissieux (4 hectares), Parc industriel de la Plaine de l'Ain à Saint-Vulbas (225 hectares).

REGARDS

CROISÉS

**Émeline Baume**

Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge du développement économique, du numérique, de l'insertion et de l'emploi

**Thierry Kovacs**

Président de Vienne Condrieu Agglomération et vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué à l'environnement et à l'économie positive

RÉINDUSTRIALISER. QUEL ENJEU POUR VOTRE TERRITOIRE ?

Émeline Baume : Permettez-moi de m'arrêter sur ce terme de réindustrialisation, que l'on emploie effectivement régulièrement à l'échelle nationale.

Nous avons la chance d'avoir, dans notre territoire, une diversité d'activités productives et d'acteurs économiques qui ont œuvré pour préserver ces filières économiques. Par conséquent, nous n'avons pas véritablement connu de désindustrialisation et ma responsabilité auprès du Président de la Métropole sur ce sujet, c'est de créer toutes les conditions pour maintenir et accompagner la croissance de ces activités productives dans l'ensemble de l'aire métropolitaine lyonnaise et en particulier dans la métropole de Lyon.

Réindustrialiser, c'est répondre à des enjeux de souveraineté mais également aux enjeux climatiques en abaissant l'empreinte matérielle de l'économie. Il s'agit concrètement de répondre aux enjeux de décarbonation et de circularité : comment, à l'échelle d'un bassin de vie, maintenir des sites de production, de réparation, de réemploi, de réutilisation des matières et des matériaux et garantir une multiplicité de cycles de vie pour ces matériaux que nous sommes contraints d'importer.

Enfin, la préservation de ces activités productives est importante au regard de leur intensité en emploi. Présentes dans les secteurs dits « à impact », elles répondent avant tout aux besoins du territoire au sens large.

Thierry Kovacs : Agroalimentaire, chimie, santé, fabrication d'équipements, mécanique, papier/carton... l'industrie dans le territoire de Vienne Condrieu Agglomération est un secteur historique et en fort développement. Il est en croissance ces dernières années et représente près de 5 000 emplois, dans 540 établissements industriels, soit 22 % d'emplois productifs dans l'Agglo.

Forte de son savoir-faire et de ses technologies de pointe, l'industrie du territoire s'appuie sur la présence de grands groupes industriels, de PME et de start-up innovantes parmi lesquels Calor ou encore le pôle agroalimentaire Candia/Yoplait. Notre principal enjeu consiste à permettre leur développement grâce à la maîtrise des fonciers situés à proximité.

Le secteur de l'ingénierie et de la recherche au service de l'industrie a augmenté de +11% ces 5 dernières années. De nombreuses TPE et PME sont implantées dans ce bassin industriel et bénéficient du dynamisme des grands groupes. La volonté de l'Agglo est de se positionner comme un territoire

en matière d'accueil de services à l'industrie. Cette orientation nouvelle est réaffirmée dans notre Stratégie d'accueil des entreprises, grâce aux outils présents dans le territoire (notamment la pépinière ARIANE), à l'animation de la communauté d'entreprises déjà implantées, et à une démarche d'attractivité sur ce segment.

QUE METTEZ-VOUS EN ŒUVRE POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES VERS DES MODÈLES PLUS SOUTENABLES ET RESPONSABLES ?

É.B. : La Métropole de Lyon porte une vraie politique publique en faveur des activités productives structurée autour de 4 principaux axes :

1/ Continuer à accueillir et susciter l'émergence de solutions pour favoriser l'économie circulaire, par exemple grâce au programme « Les boucles ».

2/ Accompagner la transformation des entreprises dans leur transition écologique et sociale. Les aides et l'accompagnement de la Métropole visent à inciter les entreprises à consommer moins de ressources, de matériaux et à être plus inclusives en s'alliant avec les structures d'insertion, ou en travaillant sur leur politique d'achats responsables.

3/ Remettre les métiers du "faire" dans notre inconscient collectif. Nous multiplions ainsi les actions de sensibilisation auprès de la communauté éducative (parents, enseignants, professionnels de l'orientation) en nous appuyant notamment sur des grands événements comme WorldSkills (septembre 2024) ou Viva Fabrica (2023).

4/ Favoriser la coopération inter-entreprises vertueuse à l'échelle de l'aire métropolitaine, voire de la région, pour développer une communauté robuste d'acteurs industriels.

T.K. : Ce secteur de l'industrie est pourvoyeur d'emplois, d'activités et de fiscalité et tout doit être mis en œuvre pour le préserver. Le territoire est fier de son industrie et accomplit de nombreuses actions pour consolider le socle industriel :

- la requalification des zones industrielles,
- le rachat de foncier à vocation productive,
- un suivi régulier et sur mesure avec les industries du territoire,
- une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dédiée à l'industrie,
- une promotion des métiers industriels et un rapprochement avec les établissements scolaires.

Sur le volet Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), nous collaborons dans le cadre de notre convention de partenariat avec la CCI Nord Isère sur l'accompagnement dédié aux industriels, en matière de transition énergétique, mobilité, économie circulaire, ressource en eau...

RENFORCER LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES SONT DES OBJECTIFS PHARES DE LA RÉGION, POUVEZ-VOUS NOUS DONNER 1 OU 2 EXEMPLES D' ACTIONS MENÉES DANS CE DOMAINE ?

T.K. : La Région Auvergne-Rhône-Alpes, première région industrielle de France (510 000 emplois) a adopté en décembre 2021 un Plan stratégique de relocalisation, destiné à reconquérir la souveraineté industrielle régionale. Le « Pack relocalisation » en est une des déclinaisons et prévoit un soutien à l'investissement et une aide à la formation.

L'objectif du SRDEII (Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation) voté en juin 2022 est également de mobiliser les leviers des transitions, principalement la digitalisation et la décarbonation.

En effet, l'industrie régionale est fortement impactée par la nécessaire transition environnementale et énergétique de certaines filières. Raffinage, métallurgie, fabrication de caoutchouc et plastique ainsi que l'industrie chimique représentent un tiers de l'emploi industriel régional, et près de la moitié si l'on rajoute les activités en transition, telles que l'industrie du bois/papier, le textile et le matériel de transport.

Dans les projets qu'elle soutient, la Région est attentive aux potentielles retombées économiques et financières, sociales et sociétales, et à l'enjeu de décarbonation.

En effet, il est important de rappeler le lien fort entre relocalisation et décarbonation. Une production à l'échelle locale permet de diminuer fortement l'empreinte carbone. Parmi les nombreux projets accompagnés peut être cité celui de l'entreprise fabricante de produits d'hygiène et d'entretien Eurotab Solutions dans la Loire : un nouveau modèle de tablettes pour lave-vaisselle, avec le remplacement du film hydrosoluble par un emballage composé de déchets d'algues agglomérés. Autre exemple, le projet de fabrication d'une nouvelle version de stylo à partir de produits recyclés de l'entreprise haut-savoyarde Pilot.

L'IMPÉRATIF DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE CONDUIT À REPENSER L'OFFRE DÉDIÉE AUX ACTIVITÉS PRODUCTIVES. QUELLES SONT LES PRIORITÉS DE VOTRE NOUVELLE STRATÉGIE D'ACCUEIL ?

É.B. : Dans notre bassin de vie marqué par un dynamisme des activités économiques et de recherche, cet objectif de sobriété peut sembler un vrai défi !

Pour autant, avec les équipes de la Métropole, nous avons réussi à identifier pour les 10 ou 20 ans à venir une trentaine de sites déjà imperméabilisés de régénération industrielle prioritaires. Il s'agit en quelque sorte d'un programme de renouvellement industriel.

À l'horizon de la fin de ce mandat, 9 sites sont d'ores et déjà identifiés. On souhaite, sur ces fonciers déjà occupés par de l'activité productive, (ré)intensifier leur usage. A titre d'exemple, ce sont les projets Fives-Lille à Givors ou celui du parc d'activités sur le site Sous-Gournay à Feyzin, qui sera plus intense en emplois et qui présente aussi l'intérêt d'une meilleure connexion aux besoins de circularité des grands comptes présents dans la Vallée de la chimie.

T.K. : La Stratégie d'accueil des entreprises de Vienne Condrieu Agglomération s'articule autour de 4 axes complémentaires : requalifier et mutualiser, densifier et optimiser, conforter et développer, accompagner et planifier.

Le premier axe se compose des 3 actions suivantes :

- la gestion et l'entretien de l'ensemble des zones d'activités économiques de compétence intercommunale pour éviter leur déqualification progressive et répondre aux besoins ponctuels des entreprises ;

- la définition de schéma d'aménagement et de services sur les 6 zones industrielles historiques et vieillissantes de l'Agglo ;

- la mise en œuvre d'une stratégie de reconquête des friches économiques qui nuisent à l'attractivité et l'image des zones d'activité de l'agglomération.

Le deuxième axe vise à proposer de nouvelles surfaces à destination des entreprises et intensifier l'usage des sols. Il se compose des 3 actions suivantes :

- l'observation foncière et immobilière des zones d'activité afin de poursuivre le travail d'identification des parcelles sous-optimisées ;

- le déploiement d'une stratégie de portage foncier menée, prioritairement, sur les 6 zones industrielles historiques ;

- la généralisation des baux à construction sur les fonciers maîtrisés par l'Agglo afin d'assurer une gestion pérenne des sites économiques.

COMMENT PORTEZ-VOUS CE RENOUVELLEMENT INDUSTRIEL À UNE ÉCHELLE PLUS LARGE ?

É.B. : On a la chance d'avoir un outil, l'Aderly, l'Agence de développement économique lyonnaise. Après avoir été missionnée pour attirer des talents et des expertises dans la métropole de Lyon, nous souhaitons aujourd'hui la voir évoluer pour servir l'objectif d'un territoire plus équilibré. Il s'agit, avec les territoires partenaires de l'Aderly, d'organiser l'accueil des prospects, filière par filière, à l'échelle de l'aire métropolitaine en veillant à ce que le lieu d'accueil soit le plus pertinent au regard de l'écosystème local. Cela signifie d'appréhender globalement le sujet, les co-traitants/sous-traitants, les conditions de logements, de veiller aussi à l'accès de ces emplois pour les hommes et les femmes qui vont les occuper sur le plan de la mobilité, de prendre en compte cette dimension cadre de vie, bien-être au quotidien. Par exemple la filière textile est extrêmement bien représentée dans le bassin de vie de Roanne et cela ne pose aucun problème à la Métropole d'accompagner, avec l'argent public mutualisé au sein de l'Aderly, des entreprises qui vont croître à Roanne. On est dans une démarche de coopération juste et réellement réciproque.

Du linéaire au circulaire, du global au local : l'industrie en transitions

Pour réduire son empreinte environnementale, sécuriser ses approvisionnements et valoriser au mieux ses déchets, l'industrie doit relocaliser une partie de sa production. Cette transition démarre dès le début de la chaîne de valeur, avec une matière première davantage recyclée, biosourcée et locale. Le processus de production doit, lui aussi, évoluer. Rationalisé notamment à l'aide du numérique, il doit consommer moins de ressources et réduire les risques industriels. La transition suppose aussi de penser la fin de vie du produit, sa réparabilité ou sa valorisation, dans une logique de circularité. À travers la relocalisation, toute la chaîne de valeur est requestionnée.

Plusieurs études récentes de l'Agence montrent la nécessité de nouvelles approches économiques qui intègrent les enjeux de circularité et de réduction de l'empreinte matérielle. Ces approches, nécessairement systémiques, font appel à la richesse et la variété des ressources et compétences internes d'UrbaLyon. De nouvelles approches hybrides sont aujourd'hui préférées aux méthodes sectorisées « traditionnelles ». Elles intègrent une connaissance fine de la ressource, l'appréhension des nouveaux modèles économiques et la prise en compte de l'impact social et environnemental des activités économiques. Trois nouvelles approches méthodologiques, dans la filière bois-construction, le textile et le numérique reconditionné, ont valeur d'exemple.

Filière bois-construction : valoriser les ressources locales pour décarboner le bâtiment

La France est marquée par un déficit commercial structurel de sa filière forêt-bois, lié notamment à une exportation de bois brut et une importation croissante de produits semi-transformés et transformés. Un paradoxe dans le quatrième pays européen par sa surface forestière ? Pas vraiment, si l'on considère la crise structurelle de la filière, entretenue par un sous-investissement chronique, une compétitivité insuffisante et un manque d'intégration entre l'amont et l'aval et entre l'offre et la demande de bois.

Ce paradoxe est valable aussi en Auvergne-Rhône-Alpes, première région française en volume de bois sciés, et dans l'aire métropolitaine lyonnaise. Pourtant, ce territoire dispose d'une ressource diversifiée, accessible et adaptée à la construction et accueille l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur.

Dans un tel contexte, l'enjeu est grand, tant à l'échelle nationale que locale, de structurer, moderniser et adapter la filière, comme l'a montré l'Opale - Observatoire partenarial économie, emploi, insertion - en 2022.

Ce serait l'occasion de favoriser une relocalisation des approvisionnements en rapprochant l'amont et l'aval, et de garantir une gestion durable et responsable d'une ressource altérée par les premiers effets du réchauffement climatique. Enjeux climatiques et économiques vont ainsi de pair : il s'agit de soutenir la création d'emplois et de richesses localement, de gérer durablement le patrimoine forestier et de répondre à l'enjeu de décarbonation du bâtiment en favorisant la construction en bois local. Par la commande publique, la réglementation, les outils de planification et opérationnels et la promotion, les acteurs publics disposent de leviers majeurs pour entraîner l'ensemble de la filière.

Filière textile : créer la circularité

L'industrie du textile est une activité historique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, notamment à Lyon et dans ses alentours (Beaujolais Vert, Monts du Lyonnais, Vallée du Gier, Nord-Isère), où l'on trouve un certain nombre de tisseurs et d'ennoblisseurs.

Au tout début de la chaîne de valeur, l'étape de la filature, à partir de fibres naturelles ou chimiques, est très



© Urbalyon

largement réalisée à l'étranger, principalement en Asie : les fils sont donc importés. À l'autre bout de la chaîne, les vêtements et textiles usagés sont pour partie collectés et triés dans le cadre de la Responsabilité élargie du producteur (REP). Une petite part de ces textiles de seconde main est réemployée ou vendue dans les friperies solidaires locales, mais la grande majorité quitte le territoire national pour être retriée, réutilisée, recyclée ou stockée. La matière textile usagée est donc majoritairement exportée.

Comment faire du textile en fin de vie une matière première utilisée localement, pour du réemploi, du recyclage, voire pour recréer du fil ? Un état des lieux du fonctionnement actuel du tri des textiles usagés collectés dans la métropole de Lyon et de leurs débouchés était nécessaire. L'étude de l'Opale conduite en 2023 apporte un éclairage sur le parcours des textiles au sein de l'agglomération, sur les acteurs impliqués, souvent issus de l'économie sociale et solidaire (Le Relais, Emmaüs, Foyer Notre-Dame-des-Sans-Abri, etc.) et sur les destinations des textiles après leur passage en centres de tri. L'étape suivante consiste à créer de nouveaux débouchés pour ces textiles usagés, avec une vision locale et circulaire.

Numérique reconditionné : développer le réemploi

La filière du numérique reconditionné s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire et de développement du réemploi. Cette activité, qui consiste à collecter des appareils usagés, à les auditer et à les réparer pour étendre leur durée de vie, est en plein développement. Sept ateliers de reconditionnement sont répartis dans la métropole de Lyon et notamment à Rillieux-la-Pape (Codeo, LM Eco Production, Envie...). Les acteurs sont essentiellement des structures de l'économie sociale et solidaire, qui emploient 340 personnes dans la région. Avec un taux de reconditionnement qui peut atteindre 98 %, ils ont mis sur le marché près de 170 000 équipements en 2022.

La filière œuvre pour les personnes éloignées de l'emploi : près du quart des postes créés sont des emplois solidaires, tournés vers les personnes en insertion (chez Tira par exemple) ou en situation de handicap (chez Ecodair ou AfB). Le reconditionnement numérique est une activité qui contribue à la réduction de l'empreinte environnementale du numérique : les 80 000 smartphones reconditionnés en 2022 par la filière locale ont évité l'émission de 320 à 900 tonnes d'équivalent CO₂ et l'extraction de plus de 6 000 tonnes de matières premières par rapport à la production d'appareils neufs.

Les acteurs ont besoin de capter davantage de gisement de matériel usagé pour se développer. Pour que l'impact du reconditionnement numérique reste faible, il faut que les acteurs poursuivent leurs efforts de développement, mais aussi de collecte et de production locale. Autrement dit, l'avenir de la filière passe par une forme de réindustrialisation.

En savoir plus

PRODUCTIONS DE L'OPALE

— La filière bois-construction dans l'aire métropolitaine lyonnaise, Opale, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2022

— Collecte, tri et débouchés des textiles usagés dans la métropole de Lyon, Opale, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2023
→ www.urbalyon.org/fr/FiliereTextile2023

— La filière du numérique reconditionné dans la métropole de Lyon, Opale, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, 2023
→ www.urbalyon.org/fr/FiliereNumeriqueReconditionne

DE L'EXTENSION À L'OPTIMISATION

Un défi à l'ingéniosité territoriale

Un immense défi se présente aux aménageurs et aux développeurs pour les trente ans à venir. Comment concilier la croissance des droits à construire pour les activités productives et l'objectif de préservation stricte du foncier naturel et agricole ?

Entre 2010 et 2020, l'espace occupé par les zones d'activités s'est accru de 3 200 hectares à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne. Une première étape est la commercialisation raisonnée des 1 600 hectares de foncier théorique supplémentaire autorisée d'ici à 2030 (objectif de -50 % par rapport à la décennie précédente). Il s'agira ensuite principalement de mieux occuper, renouveler et densifier les 27 000 hectares d'espaces économiques préexistants, mais aussi de concevoir le retour de certaines activités fabricantes dans les tissus urbains denses.

Il conviendra d'imaginer l'occupation de l'espace pour les activités productives et logistiques attenantes. Elle prendra des formes nouvelles : la montée en hauteur des constructions existantes et nouvelles, l'utilisation des sous-sols, la réoccupation de délaissés urbains dans un cadre de mixité fonctionnelle, l'invisibilisation des infrastructures et bâtis par l'architecture biomimétique, etc.



Penser et reconstruire autrement les zones d'activités économiques

Le Zéro artificialisation nette (ZAN) est une opportunité pour accélérer les renouvellements des Zones d'activités économiques (ZAE) et pour encourager de nouveaux modèles de production du foncier et de l'immobilier à vocation productive.

Les ZAE, notamment les plus anciennes, disposent de capacités de densification et d'optimisation des espaces et d'un potentiel de nouvelles synergies entre les usagers. Durant plusieurs décennies, leur modèle dominant d'aménagement a reposé sur des logiques patrimoniales et individuelles semblables. Il se caractérisait par la vente de lots, chaque entreprise y construisait son bâtiment (majoritairement sur un seul niveau) et son parking (majoritairement aérien et de plain-pied).

Pour continuer à accueillir des activités productives au sein des ZAE et répondre à un objectif de sobriété foncière, les efforts concernent toutes les parties. Il s'agit de reconstruire progressivement la ZAE sur la ZAE en densifiant les espaces fonciers sous-occupés, en passant de l'individuel au collectif et en construisant des bâtiments plus compacts et évolutifs.

De façon concrète, l'optimisation des ZAE s'illustre par :

- le remplacement progressif de parcs de stationnement aériens de plain-pied par des parkings plus compacts ou intégrés totalement ou partiellement au bâti : parking silo, parking sous-terrain, parking sur toiture, en rez-de-chaussée, etc ;
- la création d'espaces de stationnement mutualisés entre plusieurs entreprises ;
- des produits immobiliers destinés à plusieurs utilisateurs qui autorisent la mutualisation de services (accueil, salle de réunion, gestion des déchets, etc.) et d'aménagements extérieurs (accès, aires de livraison, parkings, etc.).



© Thierry Fournier - Métropole

De quoi se nourrit une métropole fabricante ?

Les transitions écologique, énergétique et numérique vont-elles intensifier les liens entre activités fabricantes et espaces métropolitains ? Le rapport de recherche *Lyon, Métropole fabricante de demain* ? contribue à valider l'hypothèse.

L'émergence du nouveau « modèle fabricant » en train de s'inventer a plusieurs sources. Il repose sur le gisement de ressources des aires métropolitaines (main d'œuvre, desserte en modes alternatifs, services et nouveaux marchés pour le réemploi et la réparation, matières recyclables) et sur la capacité des entreprises productives à s'engager dans la voie des transitions.

Pour la recherche, la métropole fabricante exige certains préalables. Les acteurs publics et privés doivent trouver un consensus autour de cet objectif. Il faut que les outils d'urbanisme et d'aménagement adaptés soient disponibles. Et l'approche multiscale doit s'adapter à la diversité des problématiques entre cœur urbain, anciens faubourgs et périphéries métropolitaines...

Plusieurs freins doivent aussi être levés : l'absence de politique de mobilité des marchandises d'échelle métropolitaine* ; le « mal-logement » des activités fabricantes souvent évincées au profit d'autres occupations plus rentables. Il est nécessaire aussi de réinventer les modalités de gouvernance dans ce contexte de transition (nouvelles attentes, nouveaux acteurs)...

Source : Patricia Lejoux, Rachel Linossier, Ori Abihssira, Arnaud Bouyssièrre, Thibault Nugue, et al. *Lyon, métropole fabricante de demain* ? PUCA, Métropole de Lyon, La Fabrique de l'industrie, 2023.

*Sur ce point, la Métropole de Lyon finalise un document d'orientations sur la logistique des biens et services et met en place un observatoire de la logistique ; le Scot Sepal élabore aussi son Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL).

QUELQUES LEVIERS POUR UNE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ÉCONOMIQUE

Se doter d'une meilleure connaissance et d'un suivi dynamique des espaces économiques pour une analyse de leur renouvellement en phase avec le projet politique

Analyser la sous-occupation immobilière et foncière via les inventaires des ZAE (obligation légale de la loi Climat & Résilience) et le repérage de la vacance des locaux et des terrains

Développer des stratégies d'accueil économique plus vertueuses :

Intégrer une dimension économique dans certains secteurs urbains et mixtes pour garantir la capacité à relocaliser les activités productives et artisanales en ville.

Réserver les ZAE à l'accueil d'activités productives, en orientant plutôt les fonctions commerciales et de services à la population dans les centralités.

Maîtriser et conditionner les futures extensions : vocations, densité des constructions, mutualisation des espaces et des services, etc.

Adapter les règles d'urbanisme (stationnement, recul, hauteur, etc.)

Développer la maîtrise foncière par des baux à construction afin d'agir durablement et de faciliter le renouvellement de l'offre à moyen-long-terme (ex : Chambéry-Grand Lac Économie ou Vienne Condrieu Agglomération)

Disposer d'une scène d'échange sur les stratégies territoriales en lien avec les agences de développement et les structures consulaires. Et, dans ce cadre, partager l'information sur les disponibilités et projets à une échelle plus large que l'intercommunalité

50 ans de politique locale en faveur des quartiers populaires

Le malaise des grands ensembles et les émeutes urbaines en banlieue à la fin des années 70' entraînent une prise de conscience des pouvoirs publics et favorise l'émergence de la "Politique de la ville".

Dès 1984, l'Agence d'urbanisme s'empare du sujet et produit les premiers diagnostics de quartiers de La Duchère, des États-Unis, de Mermoz et de Rillieux, missions qui préfigurent son implication future sur ce vaste sujet. Déjà à cette époque, l'Agence nourrit les expertises urbaines et les propositions d'aménagement d'une approche sociale et sensible pour appréhender la vie sociale et associative dans ces quartiers. Une marque de fabrique qui perdure !

Repères au national
Repères au local

1980-1990 Rapport H. Dubedout
« Ensemble refaire la ville » et création du dispositif « Banlieues 89 »

1989 Création du service Développement social urbain (DSU) de la Communauté urbaine

1990

1993-1994 Naissance des Contrats de ville pour articuler les dimensions urbaine et sociale de la Politique de la ville. Mise en place de la démarche des Grands projets urbains (GPU) pour renforcer les moyens sur ces quartiers par des opérations sur le bâti

1994 Démolitions des tours du quartier Démocratie aux Minguettes

1996 Premier défilé de la Biennale de la danse de Lyon - Valoriser les cultures urbaines & favoriser la mixité sociale

1975



2013

LES MINGUETTES
VÉNISSIEUX

2000

1994-1999 1^{er} Contrat de Ville de l'agglomération lyonnaise¹

2000-2006 2^e Contrat de ville de l'agglomération lyonnaise

2003 Loi Borloo
Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine
Naissance de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)
Mise en place du Programme national de renouvellement urbain (PNRU)
Retrouver une mixité sociale grâce à la requalification urbaine

DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS
AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

CONTRACTUALISATION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION ET 1^{ER} PROGRAMME
DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Travaux de l'Agence d'urbanisme

1996 *Création de l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale*
L'objectif initial : suivre l'évolution des écarts entre les quartiers de la politique de la ville et la Métropole de Lyon, à partir d'indicateurs sociaux et d'un indice de sensibilité. Depuis 2020, son expertise se déploie à l'échelle de l'aire métropolitaine. C'est un vrai lieu ressources pour l'ensemble des acteurs locaux, opérateurs de la politique de la ville, partenaires de terrain, formateurs, chercheurs universitaires...



1998 *Lyon la Duchère : propositions pour agir*
Suite aux événements sociaux graves de décembre 1997 à la Duchère à la demande d'Henry Chabert, VP du Grand Lyon, l'Agence d'urbanisme conduit un travail collectif en donnant toute sa place aux habitants et acteurs locaux. Les propositions remises au Maire de Lyon aboutissent à un plan d'actions à moyen terme pour la Duchère

2001 *Systèmes d'observation des quartiers dans les agglomérations françaises.* Etude menée avec la Fnau à la demande de la Délégation interministérielle à la ville (Div)

2002 *Déplacements et politique de la ville : bilan exploratoire des méthodologies et outils pour caractériser les services à la mobilité.* Etude commandée par la Fnau et le Certu

1. Le contrat de ville de l'agglomération lyonnaise constitue un acte d'engagement par lequel l'État, le Département, la Communauté urbaine de Lyon et les communes concernées qui la composent, décident de mettre en œuvre conjointement un programme de développement social urbain destiné à lutter contre toutes les formes d'exclusion. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région.

**QUARTIER DE LA DUCHÈRE
À LYON - AVENUE DU
PLATEAU**



1994

2013



2004 Signature du 1^{er} Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU1) du Grand Lyon
Transformation de 14 sites dont 4 GPV répartis sur 10 communes

2014 Loi Lamy
Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine
Concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté
Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

2015-2025 Nouveau PNRU de la Métropole de Lyon

2023 Lancement du Plan Quartier 2030.
Actualisation de la géographie prioritaire

2019 Point d'étape du NPNRU de la Métropole de Lyon

2019 Signature du NPNRU de Valence Romans Agglomération

2023 Les Assises des quartiers populaires de la Métropole de Lyon
Huit ateliers participatifs pour débattre de différentes thématiques prioritaires de la politique de la Ville
Mille participants réunis le 6 avril au Transbordeur pour une Grande Journée de restitution

2006

2007-2014 Contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération lyonnaise

2015 Démolition de la barre 230 à La Duchère

2015

2015-2020

Contrat de ville de la Métropole de Lyon

Contrat de ville de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

Contrat de ville de l'agglomération du Pays Viennois

2023

LES CONTRATS URBAINS DE COHÉSION SOCIALE (CUCS) SUCCÈDENT AUX CONTRATS DE VILLE

NOUVELLE GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE ET NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

« ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 », UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONTRATS DE VILLE



2011 Étude exploratoire sur la question de l'ascenseur social dans les quartiers en politique de la ville

2013 Enquête habitants : récits de vie pour mieux connaître les ménages qui quittent les quartiers prioritaires



2011-2014 Bilan des opérations en renouvellement urbain : La Duchère, Vaux en Velin, Rillieux, Villeurbanne, et les Minguettes à Vénissieux

2017 Cahier sur l'éducation
Comment évolue la réussite scolaire dans les établissements situés en éducation prioritaire par rapport aux autres établissements ?

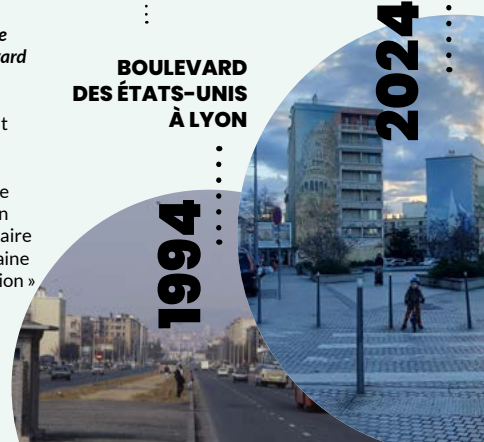
2021 NPNRU Romans quartiers Est - Mission d'AMO de définition d'un préprogramme « espaces publics » pour le Parc des Ifs, afin d'alimenter la rédaction d'un futur cahier des charges de maîtrise d'œuvre
- Plan guide/plan d'actions

2020 Tableau de bord du renouvellement urbain (14 sites Métropole de Lyon) : chiffres clés

2022 Quelle vision pour le territoire du Boulevard des États-Unis ?
Mission d'étude et d'accompagnement multi-partenaire pour préparer le prochain contrat de ville avec l'ambition d'un projet exemplaire de rénovation urbaine « nouvelle génération »

2023 Diagnostic du contrat de ville métropolitain 2015-2023 : rapport complet et synthèse

**BOULEVARD
DES ÉTATS-UNIS
À LYON**



1994

2024

La sécurité civile en 2040 sous le feu des projecteurs

Sécurité civile et urbanisme : les tenants des deux cultures se sont rencontrés autour de figures et d'un jeu sérieux prospectifs conçus par l'Agence. Leur réflexion appliquée aux métiers de la sécurité civile a été fructueuse et témoigne de l'intérêt de ces outils.

Démarche inédite et exploratoire

En 2022, le SDMIS a sollicité UrbaLyon pour conduire une démarche prospective destinée à enrichir la révision de leur document-cadre, le Schéma d'analyse et de couverture des risques (SACR). L'Agence d'urbanisme et le SDMIS collaborent depuis 2017 sur impulsion de M. J.-Y. Sécheresse qui était alors président du SDMIS et membre du bureau de l'Agence.

Inédite par ses résultats

C'est la première occasion pour l'Agence de mobiliser dans un atterrissage concret le jeu sérieux Prospect'Us et les figures « prospective 2040 », des outils finalisés en 2019. Ils se sont révélés capables de designer une application métiers opérationnelle, ce qui fait la démonstration de leur robustesse et de leur efficacité.

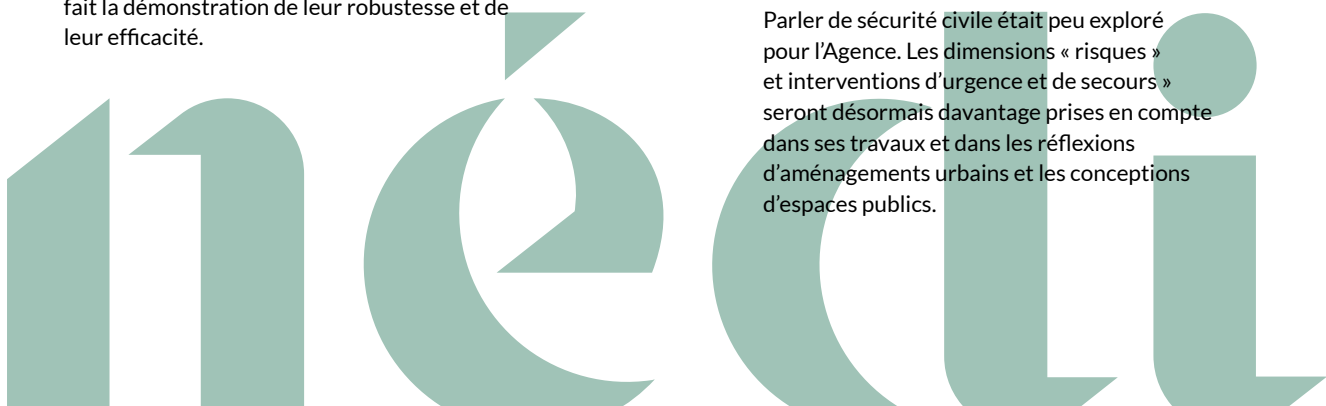


Inédite par le pari osé

Les deux mondes professionnels étaient très distincts : marqués par le pragmatisme côté sécurité civile, par la conceptualisation des impensés côté urbanisme. Le choc des cultures a été largement dépassé notamment grâce au niveau d'implication du SDMIS et à l'adaptabilité de l'Agence, tant sur l'intérêt de conduire une réflexion prospective que sur l'approche métiers concrète et opérationnelle.

Inédite par le sujet traité

Parler de sécurité civile était peu exploré pour l'Agence. Les dimensions « risques » et interventions d'urgence et de secours » seront désormais davantage prises en compte dans ses travaux et dans les réflexions d'aménagements urbains et les conceptions d'espaces publics.





©SDMIS

Inédite par la méthode prospective

En comparaison avec l'approche classique par scénarios, les figures « prospective 2040 » amènent une ouverture de pensée à spectre large, indispensable à l'identification des facteurs méconnus. Ces figures fonctionnent d'autant mieux comme « décor » pour des réflexions que la question qui est posée est précise et concrète. L'Agence retient également l'importance de l'hétérogénéité des participants pour la richesse des échanges. Et l'avantage de consacrer du temps (ici une journée continue) pour réaliser une immersion propice à des propositions et des design fiction riches.

Inédite par les applications métiers

L'expertise associée de l'Agence et du SDMIS, l'écoute et la co-construction ont produit une matrice d'application métiers pour renforcer les dynamiques d'ajustements aux circonstances futures en matière de risques, d'accès au secours, de gouvernance et de moyens techniques. Imaginative et prospective, l'application métiers s'est aussi traduite par l'invention de nouveaux métiers. En 2040, travailleront peut-être des *pyropaysagistes* (pompiers formés à la botanique et la connaissance du paysage), des *psychosecouristes* (pompiers spécialisés en urgence maladie mentale), des *byblos pompiers* (agents de sûreté privé, armés et assermentés) ou des *ingénieurs promptiers* (gestionnaires d'interface intelligence artificielle de secours) ?

< La sécurité civile de demain : partie de Prospect'Us entre le SDMIS et l'ensemble de ses partenaires

Question au

Lt-Colonel Sébastien PONTET
Directeur de la Prévention et de l'Organisation des Secours

DANS CE TRAVAIL PROSPECTIF, QU'EST-CE QUI VOUS EST APPARU LE PLUS INÉDIT ?

L'inédit, c'est le choc des cultures, la rencontre du pragmatisme et des impensés, un pari véritablement osé. Au-delà d'une approche empirique et scientifique permettant de récolter les expériences acquises et les données objectives, il nous fallait développer une approche prospectiviste. Nous ne pouvons pas toujours être parfaitement renseignés, ni agir dans la certitude. Les leçons de l'actualité sont là pour en témoigner. Il fallait donc trouver un outil conceptuel nous positionnant avec agilité dans l'appréhension des mutations de notre environnement. Cela nécessite une parfaite ouverture d'esprit et une très forte complémentarité des équipes associées. Les modèles des figures « prospective 2040 » ont parfaitement bien fonctionné et les échanges avec UrbaLyon, outre la grande qualité d'écoute et l'expertise déployées, ont permis d'élaborer cette passerelle d'application avec le monde de la sécurité civile.

Mais au-delà de tout cela, un point fondamental a été la diffusion de la culture de la prospective pour renforcer davantage les qualités et les cinétiques d'ajustements aux circonstances futures. C'est en maintenant à haut niveau un esprit d'adaptation et d'innovation que le SDMIS conditionne son efficacité. Nous mesurons aujourd'hui sur l'ensemble des stratégies maquettées, des décisions prises et des plans d'actions déployés tout le bienfait de cette souplesse cognitive acquise.

Se projeter pour mieux coopérer : une « jeune » intercommunalité prend la parole

Après dix ans d'existence dans son périmètre actuel, la Communauté de communes du Pays de l'Ozon (CCPO) souhaitait passer un cap. Ses élus se sont tournés vers UrbaLyon pour les aider à élaborer un projet de territoire qui, dans sa démarche très participative, a nourri leur culture commune. Ils disposent ainsi d'un socle indispensable pour défendre une vision partagée et parler d'une seule voix.

Au Sud du département du Rhône, la CCPO est née en 1997, autour de 5 communes (Communay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sérézin-du-Rhône, Simandres et Ternay). Elle a pris son périmètre actuel en 2013 avec l'intégration de Chaponnay et Marennes. Les élus de la CCPO sont conscients de la force que donne un positionnement stratégique aux portes de l'agglomération lyonnaise. Ils souhaitaient se projeter à horizon 2040, mais conserver la capacité d'adapter les objectifs et la stratégie tout au long de l'élaboration. Les incertitudes sur l'avenir et un contexte législatif mouvant les incitaient à ne pas se lier les mains.

Garant de sa posture de tiers de confiance, UrbaLyon a proposé aux membres de l'intercommunalité une démarche leur permettant de mieux se connaître. La méthode employée s'est largement appuyée sur la participation active des membres du bureaux, avec l'appui d'élus communaux. La finalité était pour la CCPO de mieux se faire connaître des territoires voisins et des partenaires, afin d'incarner d'une seule voix de grandes ambitions partagées pour le devenir du territoire et le bien-être de ses habitants.

Échanges individuels, quiz, ateliers, visite de terrain, la parole a beaucoup circulé à chaque étape de l'élaboration du projet. Entre les membres du Comité de pilotage autour d'un rapport d'étonnement bâti sous la forme d'un quiz.



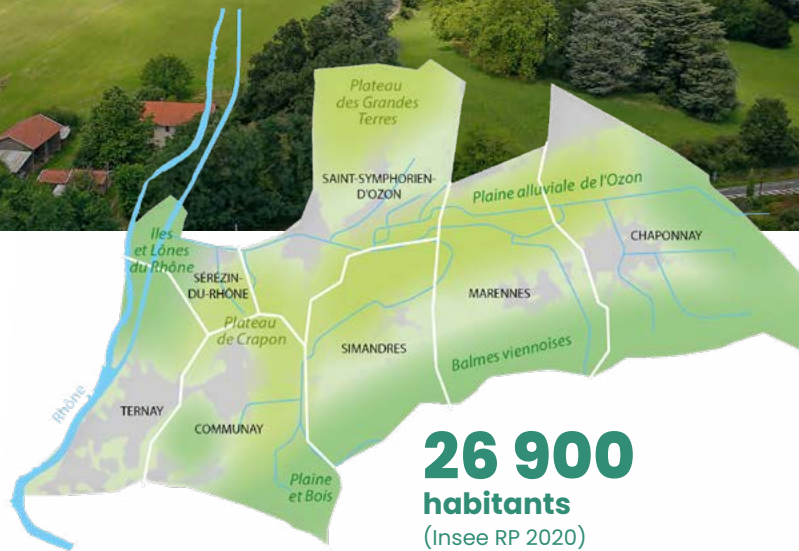
Visite de terrain sur des lieux clés pour incarner le territoire

©UrbaLyon

Avec un panel plus large d'élus des communes de la CCPO lors des ateliers sur les grands enjeux du territoire. Et entre tous les participants réunis pour faire la visite du territoire, moment clé pour ancrer les projets, partager les ambitions et incarner une vision commune pour le futur de l'intercommunalité, avant la séance de partage du projet animée par les membres du Copil avec l'appui d'UrbaLyon.



La Communauté de communes du Pays de l'Ozon



UN TERRITOIRE ATTRACTIF
une population en hausse :
+1,2% par an entre 2014 et 2020
(dont +0,7% par le solde migratoire)
(Insee RP 2020)



65
EXPLOITATIONS AGRICOLES
(RGA 2020)

10 000
EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS
(Urssaf 2021)



TERRE D'ACCUEIL DES FAMILLES
35,6%
des ménages sont des couples avec enfants
(Insee RP 2020)



LA VOITURE REPRÉSENTE
87,5%
des déplacements domicile-travail
(Insee RP 2020)
95,0%
des ménages possèdent au moins 1 voiture
(Insee RP 2020)

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DES ESPACES AGRICOLES NATURELS ET DE L'ALIMENTATION (OPEANA)

La nécessaire transition agricole et alimentaire des territoires

Le nombre d'exploitations agricoles de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne a diminué d'un quart ces dix dernières années, poursuivant la tendance de concentration des surfaces agricoles au profit d'exploitations toujours plus grandes. Le renouvellement générationnel reste également une préoccupation majeure, tout comme le développement de filières agricoles capables de répondre aux enjeux environnementaux et climatiques. Face à ces défis pour l'agriculture, plusieurs solutions apparaissent aux collectivités, notamment le développement de l'agroécologie et la valorisation des productions locales par la coopération interterritoriale.



L'agroécologie pour la sécurité alimentaire

Le modèle agricole productiviste, dominant aujourd'hui, a permis de répondre à des enjeux d'alimentation fondamentaux, notamment après-guerre. Générateur de pollutions variées, consommateur d'intrants et dépendant largement des énergies fossiles, il pose désormais des problèmes majeurs. Face aux crises écologique et climatique aiguës, un nouveau modèle agricole est donc nécessaire pour assurer et renforcer, la sécurité alimentaire des territoires.

Pour bâtir un modèle de production alternatif et appréhender les agroécosystèmes dans leur ensemble, l'agroécologie propose une réflexion à l'échelle systémique. Et s'appuie sur quatre grandes orientations :

- augmenter la diversité à toutes les échelles : des pratiques, des productions, des écosystèmes, des espèces et variétés,
- valoriser les synergies entre pratiques agroécologiques,
- viser l'autonomie, s'affranchir de la dépendance aux intrants et aux énergies fossiles en développant des agroécosystèmes inspirés des processus écologiques du vivant,
- reposer sur l'inclusivité, et donc la participation active des agriculteurs et des communautés locales, en reconnaissant leurs savoirs et

savoir-faire et en assurant une juste répartition de la valeur à chaque maillon de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation,

Ces principes se déclinent à chaque échelle de l'agroécologie :

- les pratiques agricoles et la parcelle, pour préserver la vie du sol,
- le système d'exploitation et la ferme, pour apporter de la complémentarité entre ateliers de productions,
- le territoire et le paysage, pour valoriser la biodiversité auxiliaire,
- le système alimentaire, pour intégrer dans les habitudes les changements apportés au niveau de la production.

Les crises contemporaines, qu'elles soient climatiques, écologiques ou géopolitiques, constituent des menaces réelles pour la capacité des territoires à s'alimenter. En valorisant les ressources territoriales de manière circulaire, l'agroécologie propose ainsi une voie d'autonomisation de l'alimentation.



BIOAPRO :
plateforme logistique
créée en 2009

60

producteurs bio
du Rhône/Loire

Distribue près de

1 300
tonnes

de produits / an

77 %

clients = restauration
collective

Rencontres autour des démarches alimentaires de la région lyonnaise

Destinées aux élus des territoires, elles visent l'interconnaissance, le partage d'expériences et la coopération sur les questions alimentaires et agricoles. Ces demi-journées terrain sont organisées en partenariat entre le PATLY (Projet alimentaire de la Métropole de Lyon), l'Opeana (Observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation) et le territoire accueillant. Après la Dombes en 2022, la deuxième rencontre inter-PAT a eu lieu en mai 2023 dans le territoire du Syndicat de l'Ouest lyonnais (SOL).

Florent Chirat, vice-président chargé de l'agriculture au Syndicat de l'Ouest lyonnais a accueilli les élus et leurs techniciens autour de deux visites de sites : BIO A PRO et Rhône



Ces structures essentielles pour l'approvisionnement local ont donné aux collectivités présentes l'occasion d'échanger sur l'intérêt de les multiplier. Car si les outils de transformation et de logistique restent un chaînon indispensable pour massifier les filières locales agri-alimentaires, ils requièrent également des investissements financiers importants. La solution envisagée pendant la rencontre est de ne pas multiplier ces outils dans tous les territoires mais privilégier la coopération.

Le prochain temps d'échanges nous emmènera dans les Monts du Lyonnais. Forte d'une expérience de plus de 14 ans, l'équipe projet présentera aux élus la dynamique suscitée avec les producteurs et les entreprises locales pour redonner du goût et du sens au repas quotidien des élèves de la commune.



©BioAPro

RHÔNE SAÔNE LÉGUMES :
SCIC créée en 2021,

75
tonnes

de légumes
transformés en 2022

10/19

salariés
en parcours d'insertion

100 km

de rayon
d'approvisionnement

Saône Légumes, outils structurants de proximité qui soutiennent la re-territorialisation de l'alimentation.

— Créé en 2007, BIO A PRO est une coopérative d'agriculteurs bio du Rhône et de la Loire qui fournit la restauration scolaire. L'approvisionnement en produits 100 % issus de l'agriculture biologique provient majoritairement du territoire (80 % en région dont 50 % Rhône/Loire) et répond à une demande croissante des collectivités pour relever le défi de la loi Egalim*.

— Rhône Saône Légumes est une légumerie coopérative distributrice de légumes bio prêts à l'emploi, provenant d'un rayon de 100 km autour de Mornant, avec une forte démarche sociale d'insertion par l'emploi.

Pour aller plus loin

- Web TV 2^e rencontre inter-territoriale des démarches alimentaires de la région lyonnaise :

→ www.youtube.com/watch?v=QPUjcU4GIRM

- Produire avec le vivant : l'agroécologie, des concepts à la pratique

→ www.urbalyon.org/fr/Agroecologie?from=obs

* Egalim : depuis janvier 2022, elle impose à la restauration collective publique de proposer au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio.

ZOOM SUR

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DES MOBILITÉS

Des indicateurs clés sur les mobilités

Né en 2007, l'observatoire partenarial des mobilités s'appuie sur un socle de données pour produire et diffuser annuellement des connaissances thématiques sur les pratiques de mobilités à l'échelle du carré métropolitain. Pour poursuivre la consolidation d'une base de connaissances communes sur les mobilités, **le socle s'est vu renforcé par une cinquantaine d'indicateurs**, issus de sources nationales ou locales, homogènes dans l'ensemble des territoires et regroupées sous sept thématiques liées aux enjeux de mobilité : environnement et santé, accidentologie, partage de la voirie,

équipements des ménages, migrations quotidiennes et résidentielles, évolutions modales, cohésion sociale.

Ces indicateurs sont disponibles pour tous les membres de l'Agence par l'intermédiaire de son outil en ligne « Géoclip métropolitain », **et bientôt dans un nouveau format de publication « Chiffres clés »**, compilant ces données clés à l'échelle des 19 Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) membres de l'Agence et des 9 Conférences territoriales des maires de la Métropole de Lyon (CTM).



OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE L'ÉCONOMIE,

DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION (OPALE)

Un site internet pour suivre l'économie à impact

La Métropole de Lyon développe une stratégie économique à impact positif qui vise à assurer le maintien et le développement d'une économie dynamique, de proximité, moins consommatrice de ressources et d'énergies fossiles, riche en emplois de tous niveaux et répondant aux besoins des citoyens, des salariés et des entrepreneurs.

Cinq enjeux structurent cette stratégie :

- défendre le capital naturel et la préservation des ressources,
- préserver le bien-être et la santé des habitants,
- décarboner le territoire,
- favoriser l'emploi durable pour tous,
- promouvoir les coopérations vertueuses.

Pour objectiver et suivre la contribution des activités économiques aux problématiques sociales, environnementales et économiques du territoire, la Métropole de Lyon a souhaité mettre en place l'observatoire métropolitain de l'économie à impact positif. L'Opale accompagne la Métropole dans le choix, le traitement et l'analyse de certains indicateurs, a conçu et réalisé l'outil de consultation (ArcGis StoryMaps). Actualisé annuellement, il permettra de partager les enjeux prioritaires du territoire, de fédérer les acteurs économiques autour d'objectifs communs et d'orienter les actions de la Métropole de Lyon en matière de transition économique.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

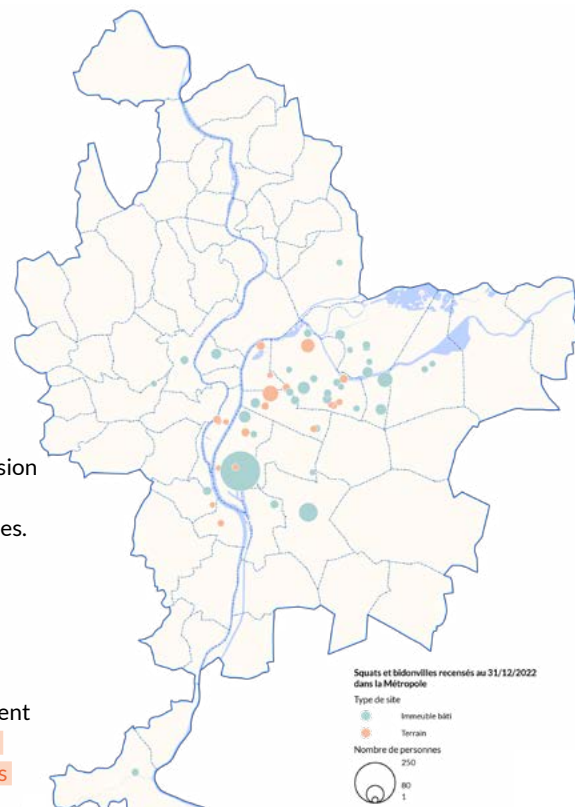
DE L'HABITAT

Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement progressent dans la métropole

Pour la deuxième année consécutive, l'Agence accompagne la Maison de la veille sociale du Rhône (MVS) dans sa mission d'observation du sans-abrisme et plus largement du « sans-domicilisme » dans la métropole de Lyon. Ce travail d'observation constitue un enjeu majeur de la politique dite du « Logement d'abord » et répond à un triple objectif :

- dénombrer le phénomène ;
- prendre en compte la succession des formes d'habitat ou d'hébergement des personnes dans leurs trajectoires de vie (rue, hébergement chez des tiers, hébergement institutionnel...);
- évaluer l'action publique et la prise en charge au sein des dispositifs d'aide.

En 2022, le public en situation d'exclusion liée au logement est estimé à 12 435 ménages, soit près de 25 000 personnes. Le nombre de situations est en augmentation de 19,9% depuis 2019. Les ménages sans-abris, partie la plus visible du phénomène, représentent 11% des situations recensées. La publication 2023 propose notamment **pour la première fois un état des lieux de l'ensemble des squats et bidonvilles recensés à l'échelle du territoire métropolitain. En 2022, 60 sites de tailles variées abritent ainsi plus de 1 359 personnes pour lesquelles les réponses en matière d'hébergement et de logement sont encore à construire.**



25 000

personnes en situation d'exclusion par rapport au logement

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DES QUARTIERS POPULAIRES

Un bilan positif mais contrasté du dernier contrat de ville

2023 a été largement consacrée à l'accompagnement des communes pour la préparation de la révision de leur géographie prioritaire ainsi qu'à la production du diagnostic du Contrat de ville 2015-2023 de la Métropole de Lyon. Le diagnostic dresse l'état des lieux de la situation actuelle des Quartiers prioritaires (QPV), de leurs habitants et des dynamiques sur la période du contrat de ville dans les différents champs d'actions de la politique de la ville : logement, mobilité, emploi, santé, éducation...

Il en ressort un bilan globalement positif et une réduction des écarts avec le reste de la métropole dans quelques domaines. Les situations sont très contrastées selon les QPV.

Les interventions sur l'habitat et les équipements publics dans le cadre du NPNRU ont permis d'améliorer sensiblement le cadre de vie des habitants des quartiers concernés et ont indéniablement favorisé la mixité sociale.

La conjoncture économique dynamique de ces trois années post Covid a conduit à un recul du chômage plus prononcé dans les QPV que dans le reste de la métropole. **Le revenu médian a augmenté dans les QPV sans pour autant réduire l'écart avec la métropole dans laquelle le revenu augmente un peu plus.** Les ménages les plus en difficulté (plus souvent les familles monoparentales, 1,5 fois plus représentées dans les QPV) restent plus fréquemment et durablement privés d'emploi car confrontés à des freins multiples. L'accès à l'emploi devrait demeurer dans les priorités du prochain Contrat de ville de même que la réduction des inégalités de santé, la précarité énergétique, la fracture numérique entre autres.

La liste des nouveaux QPV (décret du 30 décembre 2023) s'établit à 43 quartiers contre 37 auparavant illustrant la persistance et la diffusion des situations de précarité.

PANORAMA

Florilège des dernières publications des observatoires



→ www.urbalyon.org/fr/ParcoursAse

Parcours de résilience et d'insertion sociale des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance — 2023

Cette étude sociologique vise à mieux comprendre les parcours de résilience et d'insertion sociale des jeunes majeurs (18-30 ans) ayant vécu le placement de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Elle croise le vécu d'un panel de jeunes métropolitains lyonnais (MNA ou non-MNA), celui des professionnels de l'ASE et des éclairages du corpus scientifique. Elle propose des pistes de réflexions et d'actions pour aller plus loin dans l'accompagnement à l'autonomie et l'épanouissement des enfants placés, aux parcours émotionnels polytraumatisés.



→ www.urbalyon.org/fr/HabitatInclusif

Les attentes et les besoins des publics en matière d'habitat inclusif — 2023

Labellisée « territoire 100% inclusif » depuis 2019, la Métropole de Lyon est engagée depuis plusieurs années dans le soutien au développement des formes alternatives d'habitat, dont l'habitat inclusif. L'habitat inclusif propose à des personnes âgées ou en situation de handicap de vivre chez elles, dans un environnement facilitateur qui permette à la fois de stimuler leurs capacités et développer le vivre ensemble. Mieux comprendre les attentes et les besoins des publics pour mieux accompagner les porteurs de projet : tel est l'objet de cette étude.



→ www.urbalyon.org/fr/FiliereNumeriqueReconditionne

La filière du numérique reconditionné dans la métropole de Lyon — 2023

Dans le cadre du volet sobriété de sa feuille de route numérique responsable, la Métropole de Lyon fait le choix d'accompagner la structuration d'une filière locale en développement. C'est dans ce contexte que l'Opale a rencontré

les acteurs locaux du reconditionnement numérique du territoire et produit une étude de cette filière. Cette publication fait la synthèse de ces travaux.

Emballages alimentaires à emporter ou en livraison : l'enjeu du réemploi — 2023

Le marché de la livraison de repas et l'activité à emporter des restaurants et boulangeries a connu une forte croissance depuis la crise sanitaire. Cette activité entraîne une hausse de la consommation d'emballages par les ménages comme les professionnels. Cette étude vise dans un premier temps à mieux comprendre les pratiques en analysant le positionnement des différents acteurs impliqués : les producteurs alimentaires et agro-alimentaires, les distributeurs, et les restaurateurs - boulangers. Dans un second temps, elle questionne l'enjeu du réemploi dans cette chaîne de valeur, en analysant le rapport de chaque typologie d'acteurs à cette pratique et la manière dont la collectivité pourrait accompagner son développement.



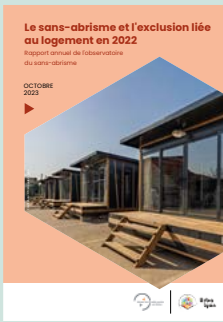
→ www.urbalyon.org/fr/EmballagesReemploi

Quel habitat pour une métropole inclusive ? — 2023

Les mécanismes de l'inclusion à travers deux formes d'habitat : la pension de famille et l'habitat inclusif. À travers une démarche d'enquête mêlant recherches documentaires, analyses statistiques et paroles d'acteurs et d'habitants, cette nouvelle publication aide à la compréhension des mécanismes de l'inclusion dans l'aire métropolitaine lyonnaise.



→ www.urbalyon.org/fr/HabitatInclusif2023



→ www.urbalyon.org/fr/SansAbrisme2022

Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement en 2022 — 2023

L'édition 2022 du rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme résulte d'un travail collaboratif entre l'Agence et la Maison de la veille sociale du Rhône. L'objectif est de produire un état des lieux du sans-abrisme et du mal logement dans la métropole de Lyon à partir des données disponibles. En 2022, le public concerné par cette forme d'exclusion est estimé à près de 12 435 ménages, soit près de 25 000 personnes.



→ www.urbalyon.org/fr/ScolariteCapiQPV

Scolarité dans les QPV de la Capi — 2023

La Capi a souhaité avoir une vision plus fine des éléments relatifs à la scolarité des élèves issus des QPV. En effet, l'éducation est un enjeu majeur de la Politique de la ville et il y a un besoin d'avoir un panorama des chiffres clés pour aider la décision des élus et partenaires sur cette problématique majeure. Pour traiter de cette question, il a d'abord été décidé de s'intéresser aux collèges (privés et publics).



→ www.urbalyon.org/fr/RecensementAgricole_2010_2020

Évolution de l'agriculture entre 2010 et 2020 — 2023

À la suite de la publication du millésime 2020 du recensement agricole, l'Opeana propose une publication de synthèse en treize livrets, pour l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne et pour les douze Scot qui la composent. Chaque livret met en perspective les principales évolutions économiques de l'agriculture, la façon dont celle-ci fait face aux défis contemporains, et enfin, un point sur les grandes productions qui la structure. Une attention particulière est portée sur la pérennité de l'activité agricole, tant du point de vue du renouvellement générationnel qu'environnemental.

Passer à une mobilité durable : transitions et résilience — 2023

Au cours des dernières décennies, l'aménagement du territoire a entraîné une dépendance accrue à l'automobile individuelle. La Métropole de Lyon entend accompagner la transition vers des modes de déplacement plus vertueux, permettant d'améliorer la qualité de l'air. Ce livrable constitue l'aboutissement des ateliers de travail collaboratifs organisés par UrbaLyon. Il propose une définition partagée de la transition et livre une analyse des enjeux en s'appuyant sur le calcul, l'exploitation et la cartographie d'un ensemble réduit d'indicateurs pertinents.



→ www.urbalyon.org/fr/OmterMobilitDurable

Les coûts de la mobilité en territoires périurbains : vécus, attentes et perspectives : rapport d'enquête et synthèse — 2023

Dans le cadre des travaux de l'observatoire des mobilités, l'Agence d'urbanisme a confié à des étudiants de l'Institut d'urbanisme de Lyon (IUL), dans le cadre d'un atelier tutoré, la réalisation d'une enquête de terrain sur les impacts du coût de la mobilité dans les territoires périurbains. En donnant la parole aux personnes concernées, cette enquête qualitative a pour but de comprendre plus finement les perceptions et les ressentis des coûts liés à la mobilité, et ce, en considérant davantage les singularités des territoires et des enquêtés, ce que ne permet pas une approche quantitative.



→ www.urbalyon.org/fr/CoutsMobilit

Co-designer l'espace public avec la marche

D'un mode à l'autre dans une ville plus relationnelle



© UrbaLyon

La fabrique des espaces publics en lien avec la mobilité est interrogée par la multiplicité des acteurs, mais également par les attentes parfois paradoxales des habitants, entre envie d'efficacité et désir de ville apaisée.

**Comment fonder une nouvelle culture d'aménagement ?
Comment questionner la superposition, la mixité et/ou la séparation des usages ?**

Ces questions étaient au cœur de la séance Échanges professionnels de l'Agence en juin 2023. Réunis à l'invitation d'UrbaLyon, une quarantaine de techniciens, universitaires et professionnels se sont ainsi retrouvés pour s'acculturer ensemble de retours d'expériences et confronter leurs points de vue.

Cette rencontre a mis en avant 4 grands messages, des constats partagés, des réponses encore en débat.

1. CONJUGUER « SLOW & FAST MOBILITIES »

L'évolution contemporaine de nos modes de vie nous confronte à un dilemme important. D'un côté, l'hyper-mobilité nous pousse vers un modèle gourmand en espaces, exigeant une mobilité constante et rapide. À l'opposé, un contre-modèle émerge, celui du « *slow* », préconisant un ralentissement, qui se traduit dans l'espace public par une recherche accrue de proximité et des modes de déplacement doux.

La confrontation de ces deux modèles engendre des dynamiques complexes dans l'espace public, où l'on peut observer une multiplicité de conflits émergeant de cette coexistence.

2. PENSER L'ESPACE PUBLIC COMME UN LIEU DE VIE

L'espace public doit être pensé comme des espaces à vivre, des lieux inclusifs, à taille humaine, attractifs et conçus pour accueillir une diversité de publics. Dans ce contexte, la marche apparaît comme la « brique première » de la mobilité, à la base de tous les autres usages modaux. La marche et les espaces publics sont au cœur de la fabrique de la ville relationnelle et des proximités. Créer une « ville relationnelle » nécessite une réflexion intégrant les besoins des plus vulnérables, en mettant l'accent sur les piétons.

3. L'ESPACE PUBLIC, CATALYSEUR DE MULTIPLES ENJEUX

La problématique de l'aménagement et de la gestion des espaces publics se situe à la croisée de plusieurs politiques publiques, portées par une diversité d'acteurs aux intérêts parfois contradictoires. La présence du Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS), de Lyon Parc Auto (LPA) et de la Métropole à cette rencontre en est une illustration. Elle exige donc une approche systémique.

La rareté de l'espace public met en compétition les différents usages et c'est une source de tension.

Observer, interagir, s'immerger... pour identifier les usages actuels, comprendre ce qui se joue dans l'espace public, les conflits d'usage, échanger sur les envies, les attentes, c'est l'intérêt des approches sensibles sous forme de marches exploratoires expérimentées dans les territoires en guise de diagnostic.

4. DÉPASSER LES RÉPONSES PAR L'AMÉNAGEMENT, APPRENDRE À COHABITER

La reconquête des espaces publics invite aujourd'hui à une nouvelle façon de réfléchir l'organisation spatiale de la ville, et pas seulement réduire la place de la voiture. La hiérarchie des voiries constitue une réponse possible avec des espaces de flux et d'autres espaces pour accueillir d'autres fonctions.



Cependant, il apparaît aussi intéressant de rechercher des « mutualisations intelligentes » et de faciliter la cohabitation pour préserver l'identité de la ville et éviter des réponses d'aménagements trop séparatives.

Dépasser les logiques fonctionnalistes implique de prioriser la question du confort de la marche. S'intéresser à la marche en ville c'est penser au confort des piétons, avec une approche sensible des usages de la marche mais aussi de la pause.

« Cette question d'apaisement ou de cohabitation ne doit pas être traitée par une question d'aménagement. Notre vice-présidente parle beaucoup de courtoisie. »

Pierre Soulard

Directeur des infrastructures et de l'exploitation des mobilités à la Métropole de Lyon

APPROCHES TEMPORELLES, UNE FAÇON DE DÉPASSER LES RÉPONSES PAR L'AMÉNAGEMENT : L'EXEMPLE DE BOURGOIN

L'exemple de Bourgoin-Jallieu illustre la notion de partage temporel avec la rue de la Libération fermée aux voitures de juin à septembre (de 11h à 15h et de 19h à 23h) et les places de stationnement neutralisées pour les terrasses. Il s'agit d'une mesure simple, coconstruite avec les riverains et les commerçants qui repose sur la signalisation, une barrière manipulée. Le dispositif fonctionne car il y a une très bonne communication avec les riverains et les commerçants. Dans ce territoire où la voiture est omniprésente, cet espace-là donne envie de marcher.



En savoir plus

- Charte des espaces publics de la Métropole de Lyon

→ <https://www.UrbaLyon.org/fr/CharteEspacesPublics>

- (Re) penser les abords des collèges

→ <https://www.UrbaLyon.org/fr/AbordsCollegesSynthese>

Espaces publics et modes individuels légers - contribution des agences d'urbanisme au projet de recherche de l'ANC et Urfé

→ Synthèse du séminaire du 15 juin 2023



QUELQUES VERBATIMS

DES INTERVENANTS

« Nos parcs sont à la fois une porte d'entrée de la ville marchable et de nouveaux lieux d'échanges »

GUILLAUME CURNIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LYON, PARCS AUTO (LPA)

« Nous avons la chance d'être dans une agglomération avec une vraie culture de l'espace public. Il faut maintenir cette ambition sur l'embellissement de la ville. »

BRUNO DUMETIER, ARCHITECTE D.P.L.G

« La question de la vitesse, c'est une question économique, sociale, culturelle. Cela appelle des solutions au cas par cas. » [...]

« On a beaucoup à se dire encore ».

CÉCILE SACCO, MÉTROPOLE DE LYON

« Ce qui est important, c'est cette question de changement de mentalités que l'on a amené à la fin du débat – Comment fait-on pour rendre le quotidien ludique et agréable ? »

CÉLINE DEBES, RÉFÉRENTE MARCHÉ ET ACCESSIBILITÉ AU CÉREMA CENTRE EST

« On a pensé d'abord les transports avec des logiques de flux, des logiques de fonctionnalité. Or avec la marche on est très "dézoomé" ».

STÉPHANIE VINCENT, ENSEIGNANTE CHERCHEUSE AU LAET,

« Pour opérer les choix entre les différents usagers, il convient de tenir compte en priorité des plus vulnérables. »

KÉVIN KRISTEN & CÉLINE MICHELLAND, DESIGNERS

« L'aménagement ou la requalification de la voirie peuvent contraindre les interventions et nuire à leur efficacité (chaque année le SDMIS perd une minute pour assurer une intervention). »

LIEUTENANT EMMANUEL RIGNOL, SAPEURS-POMPIERS DE LA MÉTROPOLE DE LYON ET DU RHÔNE

« Un point à souligner : faire dialoguer la pluralité des approches professionnelles comme celles réunies aujourd'hui pour avancer pour le bien commun. »

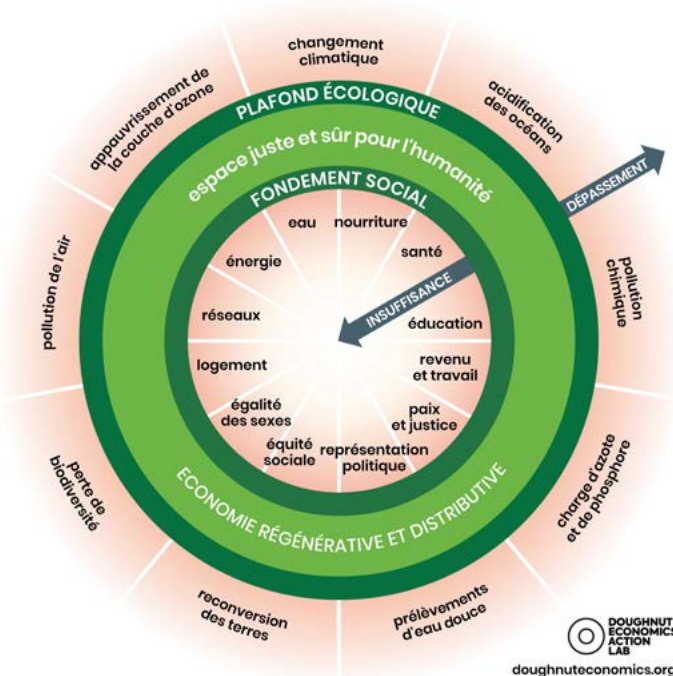
THOMAS ROUSSEAU, CHARGÉ D'ÉTUDES MOBILITÉ À URBALYON

« Le changement de paradigme et la question de l'urbanisme à la française mérite de ne pas être oubliés. On est sur une dimension de redécouverte. »

ANTOINE NETO-BERENGUER, RESPONSABLE DU BLOC - PROJETS FABRIQUE URBAINE & URBANISME OPÉRATIONNEL

Le « Donut » : de la boussole globale à la transformation des politiques publiques

La théorie du "Donut" est un modèle économique qui vise à concilier la justice sociale et la durabilité environnementale. Urbalyon à travers sa participation au groupe d'experts Metrex¹ s'est acculturée à cette théorie et à son potentiel d'action pour la planification des territoires



De nouvelles représentations pour de nouveaux modes de pensée

La singularité de l'approche de Kate Raworth² est d'insister sur le rôle des images, des dessins, des représentations dans l'inconscient des économistes, mais aussi des décideurs, et plus largement de tous les citoyens. La courbe du progrès que l'on souhaite voir aller plus haut est l'exemple type d'une représentation visuelle si ancrée dans nos modes de pensée que l'on a encore aujourd'hui beaucoup de mal collectivement à remettre en cause.

Le "Donut" est un exemple de nouvelles représentations économiques proposé par Kate Raworth, qui permet entre autres de sortir cette courbe du progrès infini, et d'intégrer à la théorie économique la finitude de notre monde. En dessinant le monde autrement, nous nous trouverons plus à même d'envisager l'impossible ou plutôt ce qui n'existe pas encore, et ainsi de pouvoir le faire advenir.

Kate Raworth s'appuie également sur le pouvoir du changement de vocabulaire : par exemple, pour les entreprises, que signifierait s'intéresser à la « productivité des ressources » plutôt qu' à la « productivité du travail » ?

En décalant ainsi le regard et en suscitant des questions dont le lecteur a peu l'habitude, Kate Raworth interpelle, oblige à réfléchir et à inventer un nouveau futur.

Un espace sûr et juste pour l'humanité :

La forme d'un donut permet de visualiser l'espace sûr et juste pour l'humanité, entre le cercle intérieur soit un plancher social (les besoins essentiels de chaque être humain) et le cercle extérieur qui représente un plafond écologique (les limites planétaires de notre monde fini). Entre plafond écologique et plancher social, se situe la bonne place pour le développement humain.



Une application concrète du "Donut" à Bruxelles

Loin de rester une proposition théorique, le "Donut" a séduit des territoires et commence à avoir des applications concrètes dans certaines collectivités parmi lesquelles on peut citer Barcelone, Amsterdam, Chambéry, Birmingham, Mexico, Portland ou Erevan... Bruxelles est pour l'heure le territoire pionnier en Europe ; en ayant posé la théorie du "Donut" comme cadre de réflexion pour imaginer, orienter et prendre des décisions cohérentes en faveur de la transition écologique et solidaire vers une société soutenable.

UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE S'APPUYANT SUR DIFFÉRENTS NIVEAUX DE RÉFLEXION ET D'ACTION

La transition vers une économie dans le "Donut" ne peut se faire qu'en réfléchissant de façon systémique à chaque niveau d'action et pour tous les acteurs. Aussi le projet Brussels Donut expérimente l'application et l'adaptation du modèle à la ville à chaque fois accompagné par une communauté d'acteurs spécifiques : au niveau macro, un portrait de la région bruxelloise ; au niveau méso, l'analyse des stratégies politiques ; au niveau micro, les actions des acteurs du territoire ; enfin au niveau nano, les objets du quotidien comme révélateurs de l'impact de nos actions.

UN PORTRAIT DE TERRITOIRE POUR SAVOIR SI L'ESPACE SÛR ET JUSTE EST ENCORE LOIN

Au niveau macro, l'équipe du Brussels Donut a construit le portrait de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Cet outil établit un diagnostic social et environnemental du territoire, qui, telle une boussole, doit permettre à la ville de se positionner dans le "Donut" et d'apprécier le chemin qu'elle doit parcourir si elle souhaite transformer son territoire en un espace socialement souhaitable et écologiquement sûr.

La vision en deux dimensions du "Donut" (plancher et plafond) s'avère néanmoins insuffisante. Il est nécessaire de croiser les deux types d'enjeux (le social et l'écologique) sur deux échelles (locale et globale). Le tableau à 4 « lunettes » qui en est issu, pose des questions plus pertinentes. Par exemple au croisement du global et du social on trouvera : qu'est-ce que cela signifierait pour le territoire de respecter le bien-être de toutes les personnes à travers le monde ? Une manière de se poser frontalement des questions que l'on a plutôt l'habitude d'éluder...

ACCEPTER LA COMPLEXITÉ ET PERMETTRE L'APPROPRIATION

Pour faire du Brussels Donut Portrait, un tableau de bord de la transition de la région, il importera d'approfondir l'analyse de très nombreux indicateurs, et aussi parfois de leur absence. Mais construire des indicateurs, n'est en soi pas un but.

Le projet bruxellois entame désormais sa deuxième phase, au cours de laquelle l'accent sera mis sur la sensibilisation des administrations et des entreprises. Pour les aider à se lancer dans l'aventure, l'enjeu va être de construire des collaborations vivantes et opérationnelles avec chacun des nombreux acteurs publics et privés de la région.

Sous des dehors très techniques, la théorie de "Donut" est un projet politique. C'est essentiellement une démarche qui permet d'emmener tous les acteurs dans un changement de paradigme, et cela en réaffirmant la connexion de chaque acteur et de chaque territoire au reste du monde.

Le groupe d'experts Metrex Metropolitan Climate Challenge

Ce groupe, créé en 2022 au sein de Metrex offre une plate-forme pour coopérer et partager des connaissances et des expériences sur les questions climatiques entre les praticiens des membres de Metrex. L'objectif est de partager les meilleures solutions et méthodologies aux échelles métropolitaine et régionale pour relever le défi climatique grâce à l'aménagement du territoire, tant au niveau régional que municipal. Le 15 septembre 2022, le groupe participe à un webinaire présenté par le Donut Economics Action Lab pour s'acculturer à la théorie du "Donut".

Le Deal, Donut Economics Action Lab

Le *Donut Economics Action Lab* (DEAL) a été créé en tant qu'entreprise d'intérêt communautaire en juillet 2019, par Kate Raworth et Carlota Sanz. Il travaille évidemment avec des villes en tant que collectivités mais également parvient à réunir des entreprises, des enseignants et des groupes communautaires innovants du monde entier pour co-créer et diffuser des outils et des ressources qui transforment les idées de la théorie de l'économie du "Donut" en actions visant à provoquer un changement systémique.

1. Metrex est un réseau à but non lucratif qui réunit plus d'une cinquantaine de régions métropolitaines européennes et collabore avec les institutions européennes, la communauté des chercheurs, les organisations gouvernementales et d'autres réseaux. L'objectif est de connecter les personnes du secteur public pour travailler conjointement sur les défis communs qui se posent à ces vastes territoires métropolisés.

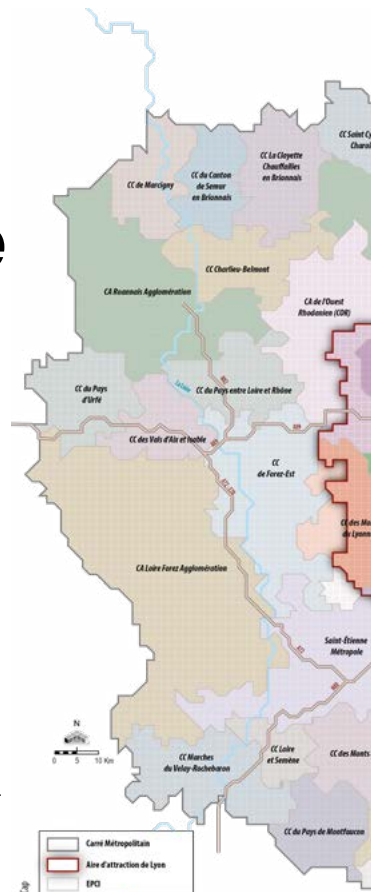
2. Théoricienne de l'après croissance, Kate Raworth est l'auteure de « La Théorie du Donut », sorti en France en 2018.

L'aire d'attraction de Lyon, un nouveau regard sur le territoire d'influence lyonnaise

Comment appréhender les transformations du territoire français ? Qu'est-ce que le rural en France à l'époque de la mondialisation ? Quelle est sa relation à l'urbain et au périurbain ? Comment comparer ces réalités avec d'autres pays européens ? Les aires d'attraction des villes, nouveaux découpages statistiques territoriaux mis en place par l'Insee doivent aider à mieux appréhender les formes de l'urbanisation contemporaine dans leur complexité, en particulier la transition de l'urbain au rural et la dynamique de périurbanisation. Quels apports pour le cas lyonnais ?

L'AIRE D'ATTRACTION DE LYON, UN TERRITOIRE DE PLUS DE DEUX MILLIONS D'HABITANTS

L'aire d'attraction de Lyon s'étend sur 398 communes et compte 2,2 M d'habitants en 2017, soit 28% de la population régionale. Elle fait partie des 3 aires de plus de 700 000 habitants de la région, devant Genève-Annemasse et Grenoble. Au sein de l'aire d'attraction de Lyon, la population se répartit pour 56% dans le pôle (dont 23% dans la ville centre) et 44% dans la couronne.



L'aire d'attraction de Lyon, c'est

25%
du carré
métropolitain
mais :

60%
de la population

65%
de l'emploi

70%
des navetteurs
entrant dans
la métropole
pour le travail
résident dans
l'AAV de Lyon

~ L'Aire d'attraction de Lyon au sein du carré métropolitain (découpage intercommunal)



◀ Les aires d'attraction au sein du carré métropolitain

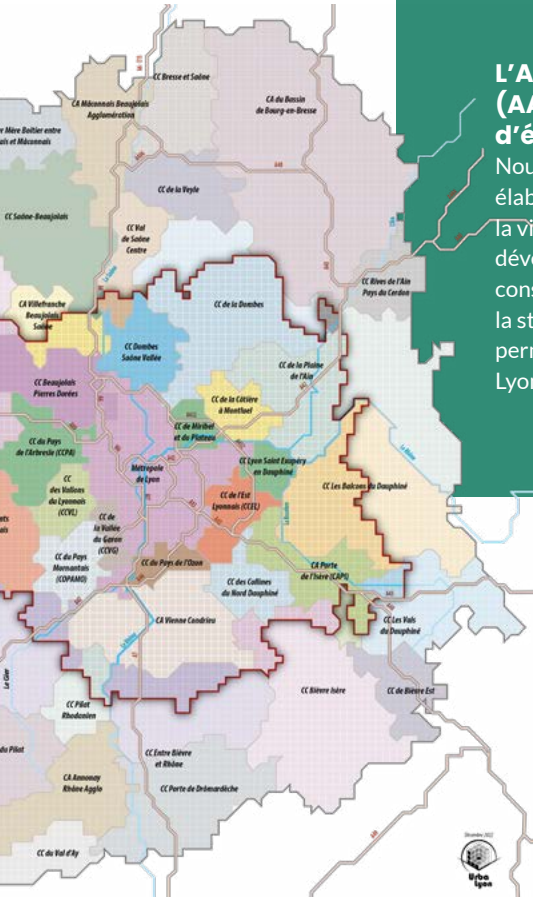
L'Aire d'attraction de la ville (AAV), un nouveau périmètre d'étude

Nouveau périmètre d'analyse statistique élaboré par l'Insee, l'Aire d'attraction de la ville remplace le concept d'aire urbaine développé jusqu'en 2010. Cette nouvelle construction qui a pour objectif d'harmoniser la statistique spatiale à l'échelle européenne, permet de porter un nouveau regard sur Lyon et son aire d'influence.

Les indicateurs-clés au fondement du concept

Les aires d'attraction de la ville se définissent comme étant la zone d'influence d'une agglomération. Les pôles et leur influence sont définis à partir de deux indicateurs :

- le critère de densité selon une méthodologie cohérente avec la grille communale de densité, auquel est ajouté un seuil d'emplois afin d'éviter la classification en pôle de communes essentiellement résidentielles ;
- le critère des déplacements domicile-travail qui dessinent le rayon d'influence du pôle.



De l'aire urbaine (2010) à l'AAV, des évolutions notables



RECENTRAGE SUR LYON ET DISSOCIATION DES SYSTÈMES URBAINS DE LYON ET SAINT-ÉTIENNE.

Contrairement à la géographie en « aire urbaine », l'AAV place le pôle lyonnais au centre de la carte, distinct du pôle de Saint-Étienne et de son aire d'influence. L'aire d'attraction de la ville offre ainsi une échelle d'analyse plus fine pour apprécier le fonctionnement du bassin lyonnais en propre et complémentaire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne qui demeure une échelle de travail importante et nécessaire pour analyser l'intrication croissante des aires d'influence de Lyon et de Saint-Étienne unies par le corridor urbain de la vallée du Gier.

UNE LECTURE RÉAFFIRMÉE DU POLYCENTRISME LYONNAIS

Le découpage AAV fait ressortir le système urbain associant l'agglomération lyonnaise avec les villes moyennes, à faible et moyenne distances (jusqu'à 30-35 kilomètres de Lyon) et les fonctionnements inter-urbains avec des centres urbains plus éloignés et moins intimement liés dans leurs relations quotidiennes (Valence, Mâcon, Bourg-en-Bresse). Il réaffirme en quelques sortes le système polycentrique lyonnais observé par les géographes et les urbanistes.

L'EXCLUSION DES MARGES QUESTIONNÉE

L'exclusion notable de territoires pourtant historiquement très ancrés à Lyon dans la géographie humaine et économique pose question : Est du Nord-Isère (secteur La-Tour-du-Pin), plateau de l'Île Crémieu et des collines du nord Dauphiné, partie orientale du pôle ambarois (dont la commune centre) et secteur de la montagne Beaujolais. Que dit cette nouvelle géographie des processus d'autonomisation à l'œuvre dans certains bassins ? Quelles nouvelles relations territoriales se nouent dans et en dehors de l'aire d'attraction lyonnaise ?

UNE AAV RÉVÉLATRICE D'UN NOUVEAU SYSTÈME D'INFLUENCE ?

L'AAV propose une échelle intermédiaire entre métropole de Lyon et aire métropolitaine lyonnaise qui peut permettre d'apprécier plus finement les recompositions territoriales à l'échelle de l'agglomération lyonnaise élargie ou « bassin lyonnais » sans pour autant délaisser l'approche au carré métropolitain.

Cette nouvelle géographie AAV et les analyses produites à cette échelle intermédiaire sont susceptibles de nourrir les approches aménagistes des services de l'État et des collectivités, notamment au travers des diagnostics de documents de planification stratégique (PLUi, PLH, PDM, PCAET, Scot).

Être documentaliste à l'Agence d'urbanisme

Rechercher l'information, analyser, synthétiser et valoriser les connaissances, sont au cœur des missions de Yannick et Véronique, documentalistes à UrbaLyon. Dans un contexte accru d'infobésité, elles jouent un rôle essentiel pour détecter les informations pertinentes (signaux forts/signaux faibles), scruter, repérer les tendances urbaines et sociales. Impliquées dans les missions d'études, Yannick et Véronique aident les équipes à maîtriser leur environnement informationnel, à disposer d'informations fiables, et à gagner en efficacité dans leurs recherches.

Un métier qui croise technicité, écoute active et appui aux équipes

Être documentaliste suppose de maîtriser les techniques documentaires. Celles-ci recouvrent essentiellement l'administration et la gestion de bases de données, l'indexation, le classement, le catalogage, l'archivage, l'acquisition et la gestion des abonnements, la recherche et la veille documentaires.

Comprendre les besoins d'information et apporter des réponses utiles et pertinentes aux collaborateurs nécessitent aussi des qualités relationnelles parmi lesquelles, la curiosité, l'écoute, le sens de l'organisation, la réactivité et la souplesse.

“Outre nos missions classiques, nous nous ouvrons à d'autres activités comme l'organisation de la scène d'échanges Repères européens, la participation au prix de l'environnement, et tout dernièrement le développement de l'Arpentage pour pratiquer la lecture de façon collaborative : c'est ça l'intérêt d'être documentaliste à l'Agence !”



L'intelligence artificielle, le prochain challenge !

Le métier de documentaliste ne cesse de s'adapter en lien avec l'évolution des nouvelles technologies qui touchent aussi bien les logiciels documentaires, les outils de veille que la création de contenus avec la multiplication des réseaux sociaux, et aujourd'hui l'intelligence artificielle ! C'est un nouveau défi, bouleversant l'accès au savoir et le métier des professionnels de l'information et de la documentation. Pour faire face à ces changements, les échanges entre documentalistes au sein du réseau des Agences d'urbanisme sont précieux.

“On est passé du métier de gestionnaire d’information à celui de veilleur mais aussi d’aiguilleur du ciel (Internet) dans l’accès et la diffusion de la bonne information au bon moment.”

Une diversité de missions

Capitaliser les travaux de l’Agence

Les documentalistes assurent la capitalisation des productions de l’Agence. Le fonds documentaire des études offre, pour tout travail de recherche, une mise en perspective historique mais également l’accès à une connaissance des territoires inégalée.

Construire le socle de connaissances des territoires et des politiques publiques

Le Centre de ressources propose des ressources et supports variés (Études Agence, livres, thèses, rapports, articles de revues spécialisées) et uniques sur la planification lyonnaise, et plus largement sur les thématiques de l’urbanisme, de la mobilité, de l’habitat, de l’économie, etc.

Valoriser les connaissances en complémentarité du site internet

Le nouveau Portail des ressources documentaires a été lancé en septembre 2023. Plus intuitif et attractif, il est le support incontournable pour réaliser des recherches approfondies à l’échelle de l’aire métropolitaine lyonnaise, périmètre d’intervention de l’Agence et bien au-delà, à l’échelle européenne et internationale. Véritable outil de recherche et de veille au quotidien, il propose un moteur de recherche, des veilles spécialisées, des dossiers thématiques, des sites de références pour élargir les connaissances.

“Travailler dans une Agence d’urbanisme, comme celle de Lyon est stimulant par l’étendue des sujets sur lesquels nous investiguons.”

Conduire des activités de recherche et de veille documentaire ciblées et restituer les connaissances dans des formats à valeur ajoutée

Les documentalistes apportent une information en continu tant sur l’actualité que les questions qui font débats. Des activités de veille et de benchmark viennent nourrir les missions du programme partenarial de l’Agence. Elles couvrent un large champ d’étude : la planification réglementaire, la Zéro artificialisation nette (Zan), la santé environnementale, les bonnes pratiques en Europe, la sobriété foncière, l’urbanisme transitoire, la résilience territoriale...)

“Le portail documentaire c’est l’accès à 65 000 références sur des thématiques au cœur des missions et des préoccupations d’UrbaLyon. Il propose des ressources à portée de clics. Notre challenge ? démontrer que c’est un outil de recherche tout aussi pertinent que Google.”



ENVIE DE LECTURE ?

La dernière nouveauté, empruntable à la doc !

Redirection urbaine : sur les chantiers de l’adaptation de nos territoires. Écrit par Sylvain Grisot, urbaniste, conférencier, chercheur. Il est également l’auteur du “Manifeste pour un urbanisme circulaire” (2021) et de Réparons la ville avec Christine Leconte (2022).



Faire culture commune en imaginant demain

Le 6 novembre 2023, l'ensemble des salariés de l'Agence d'urbanisme s'est retrouvé au Port Rambaud pour une journée d'échanges et de production d'idées. Un moment rare dans l'histoire de l'Agence ! Les salariés se sont interrogés sur ce qui les liait hier, les rassemble aujourd'hui et les occuperont demain, avec des méthodes d'animation permettant d'associer chacun à cette réflexion collective.

Les administrateurs de l'Agence n'ont pas été en reste puisqu'ils ont été invités à participer quelques jours plus tard, le 20 novembre à une partie de Prospect'us, le jeu sérieux conçu par les salariés d'UrbaLyon en 2019, pour s'interroger sur les enjeux et défis des territoires à l'horizon de 15 ans.

Le succès de ces deux évènements, qui ont démontré une fois de plus qu'il faut parfois faire un pas de côté pour progresser ensemble, pousse à renouveler de telles initiatives !

L'agence buissonnière car il est parfois utile de sortir du chemin !

Faire "Agence buissonnière", c'est s'autoriser à partir à l'aventure et à laisser aller son imagination. Mais l'apparente légèreté de la méthode n'empêche pas le sérieux de l'objectif : réfléchir à ce que pourrait être l'Agence dans une quinzaine d'années. Le succès de ce premier rendez-vous collectif à donner l'envie à tous de se retrouver. Nul doute que l'Agence, forte de ses salariés, va continuer à buissonner !

Une journée qui bouscule les habitudes et les idées

Le temps fort de l'Agence buissonnière s'est tenu lundi 6 novembre 2023 au Port Rambaud, et a réuni 80 salariés, soit environ 90% de l'effectif. Le fil rouge de la journée a été les métiers de l'Agence, d'aujourd'hui et de demain. Diverses séquences, innovantes et créatives, se sont égrenées au fil de la journée pour tour à tour se connaître, écouter et être écouté, parler de culture d'entreprise mais aussi exprimer ses craintes et ses désirs pour son métier et pour l'Agence et *in fine* réfléchir ensemble et créer un imaginaire commun pour l'Agence en 2040.



Le besoin de (re)faire du collectif

Les périodes Covid et post-covid ont suscité des tensions et des fractures, des façons différentes de faire et d'être, au sein de la société française mais aussi des entreprises. L'Agence n'y a pas échappé. La nécessité d'un rendez-vous, collectif et hors les murs, qui redonne du sens et des perspectives, a été rapidement une évidence.

Et quoi de mieux que de parler des métiers pour que chacun puisse parler de son travail d'aujourd'hui et de ce qu'il sera, peut-être, demain... et de ses inquiétudes, dans le cadre d'une journée sérieuse par son objet, légère par son animation.

Et (re)parler de la culture d'entreprise

L'équipe à l'origine du jeu Prospect'us, rejointe par d'autres salariés, a naturellement proposé de bâtir et d'animer cette journée en recourant au « pas de côté » qui permet de prendre du recul par rapport au quotidien et ses difficultés.

Cette journée a fait la démonstration de la puissance de la réflexion collective. Elle a été l'occasion de réaffirmer que la *hauteur* de vue est un ferment de la culture d'entreprise de l'Agence d'urbanisme. Et elle a, *in fine*, abouti à des réflexions et des rendus qui aident à réfléchir à l'Agence de demain.

Des élus intéressés et impliqués

En parallèle de la journée Agence buissonnière, il a été proposé aux administrateurs d'UrbaLyon de s'essayer à Prospect'Us, le jeu sérieux conçu par l'Agence en 2019 pour mener la démarche Prospective 2040. Adapté à l'agenda contraint des élus (2 heures), il a passé l'épreuve avec succès ! Les élus ont été questionnés sur les enjeux et les défis des territoires à un horizon de 15 ans. Ils ont reconnu l'intérêt du jeu pour entrer *en réflexion prospective*, sans taire leur frustration quant à leur propre disponibilité et à l'atterrissage concret d'une telle démarche. Un appel clair à lui donner des suites !



Agenda

Rencontre des présidents de l'inter-Scot lyonnais

Le Scot Bugey - Côtière - Plaine de l'Ain accueille la première rencontre des présidents de l'Inter-Scot de l'année. L'Agence participe depuis plus de 20 ans à l'accompagnement de cette scène d'échange, qui regroupe 12 Scot de l'aire métropolitaine, à travers des apports de connaissances, un soutien à l'animation, etc.

Au programme de cette rencontre : la présentation et la validation du « chapitre commun » revisité pour prendre en compte les évolutions et inflexions en cours (changement climatique, érosion massive de la biodiversité, révolution technologique et des usages, inégalités sociales ou territoriales).

Cette réunion permettra également d'évoquer la question du ré-équilibre de l'activité tertiaire, objet d'un futur séminaire et d'aborder les thématiques de la logistique et du desserrement de l'enseignement supérieur.

| 10 JANVIER 2024 |

Webinaire « Comment concilier développement économique et sobriété foncière ? » - Urba4

Les Agences d'urbanisme de la région Auvergne Rhône-Alpes (Urba4), l'Epora, l'EPF du Dauphiné, l'EPF Auvergne et les Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne organisent un premier webinaire pour échanger autour des enjeux, des outils et des actions favorables à l'optimisation et à la requalification des zones d'activités économiques.

Destiné aux élus et techniciens, ce rendez-vous partenarial est le résultat d'une mise en perspective de diverses études et réflexions conduites à l'échelle du territoire régional.

Il sera l'occasion de partager des retours d'expériences à partir des témoignages de collectivités et d'acteurs déjà engagés dans des démarches de sobriété foncière.

| 17 JANVIER 2024 |

Accueil d'une délégation

L'Agence d'urbanisme accueillera une délégation béninoise composée du Maire de Porto Novo et de ses équipes techniques pour échanger sur les prochaines échéances de la coopération.

| LE 8 MARS 2024 |

Comité de pilotage final du nouveau Contrat de Ville métropolitain 2024-2030

Cette réunion marquera une étape importante pour la Métropole de Lyon et l'État. Au près de ces partenaires, l'Agence a activement contribué et accompagné la préparation de la nouvelle géographie prioritaire et a réalisé le bilan-diagnostic du Contrat de ville métropolitain 2015-2020 (prolongé jusqu'en 2023). Ce document viendra nourrir le nouveau Contrat de ville métropolitain (CVM) « *Engagement quartiers 2030* » et donnera un cadre aux futures conventions locales d'application à décliner par chaque collectivité concernée par des quartiers populaires.

| 26 MARS 2024 |

Projet de création d'une agence d'urbanisme à Bucarest

Forte de son expérience, l'Agence d'urbanisme de Lyon est sollicitée pour participer au séminaire technique sur la création d'une agence d'urbanisme à Bucarest (Roumanie) conjointement organisé par l'ADZM (Asociatia de Dezvoltare Intercomunitara Zona Metropolitana Bucuresti), l'Ambassade de France et la Fnau.

| 26-27 MARS 2024 |



Première « Table de coopération »

L'Agence jouera en 2024 un rôle d'incubateur pour faire émerger de nouveaux espaces collaboratifs.

Les « Tables de coopération » constituent l'un de ces formats, sur des thématiques et des périmètres à façon. Une première Table se tiendra le 9 avril 2024 autour de la question des « mobilités ». D'autres tables suivront, sur des enjeux prégnants (eau, etc.).

L'Agence facilite de longue date les coopérations à différentes échelles ; elle animera ce dialogue dans l'optique de rapprocher les intercommunalités. Virginie Chaverot (vice-présidente en charge des mobilités à la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle), Jérémy Camus (vice-président d'UrbaLyon) et Jean-Charles Kohlhaas (vice-président de la Métropole de Lyon en charge des déplacements) invitent les élus à imaginer des actions pertinentes pour « (ré)inventer la route ».

| 9 AVRIL 2024 |

Workshop de clôture *From road to street à Oslo*

Organisé conjointement par Eurocities Urban network Regeneration in the City Fringe et l'expert group From Roads to Streets du réseau Metrex, il s'agira de faire le bilan des éditions précédentes et d'envisager la capitalisation des expériences sur la dizaine de villes partenaires, dont Lyon.

| 18 ET 19 AVRIL 2024 |

Printemps des solidarités de la Métropole de Lyon

Organisées dans le cadre du projet métropolitain des solidarités, ces semaines de rencontres et d'échanges seront l'occasion pour l'Agence de mettre en avant l'étude réalisée sur la démographie médicale dans l'objectif d'éclairer la politique en faveur de la santé et de l'autonomie de la Métropole de Lyon.

| JUIN 2024 |

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AGENCE D'URBANISME
SE RÉUNIRONT
CONJOINTEMENT
LE JEUDI 4 AVRIL 2024 À 9H
ET LE JEUDI 20 JUIN 2024 À 9H**



Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Référente : **Agnès Goux**

Cette revue résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél : +33(0)4 81 92 33 00
www.UrbaLyon.org

La réalisation de cette revue a été permise par la mutualisation des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme